

## L'EMPLOI DES FORCES ARMÉES COLOMBIENNES DANS LA LUTTE CONTRE-NARCOTIQUE



Les *Cahiers de la Recherche doctrinale* contribuent à la réflexion sur les grandes problématiques qui intéressent aujourd'hui l'armée de Terre française.

Rédigés par le bureau Recherche de la division Recherche et retour d'expérience du CDEF à partir de situations concrètes mises en perspective, ils ont pour ambition d'apporter des éclairages originaux et des éléments d'analyse complémentaires au retour d'expérience institutionnel.

Ils répondent aux principes de la production universitaire en sciences humaines, dans sa rigueur méthodologique et sa liberté de recherche, et ne constituent ni un rapport officiel, ni un document d'état-major.

**Crédits iconographiques :**

Sauf mention contraire, forces armées colombiennes.

# L'EMPLOI DES FORCES ARMÉES COLOMBIENNES DANS LA LUTTE CONTRE-NARCOTIQUE

---

Cette étude a été réalisée en 2010 sous la direction  
du bureau Recherche de la division recherche et retour d'expérience,  
par le **lieutenant** ® **Antonin Tisseron**, affecté au CDEF.



# SOMMAIRE

---

<b>CARTE DE LA COLOMBIE</b> .....	<b>7</b>
-----------------------------------	----------

---

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>9</b>
---------------------------	----------

---

<b>ENSEIGNEMENTS</b> .....	<b>11</b>
----------------------------	-----------

---

<b>LISTE DES SIGLES</b> .....	<b>13</b>
-------------------------------	-----------

---

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>15</b>
---------------------------	-----------

---

<b>CHAPITRE 1 – L’ESSOR DE LA CULTURE DE LA DROGUE EN COLOMBIE</b> .....	<b>17</b>
--	-----------

---

<b>1.1. DE LA MARIJUANA A LA COCA</b> .....	<b>17</b>
<b>1.2. LE TEMPS DES CARTELS</b> .....	<b>19</b>
<b>1.3. LA DROGUE AU SERVICE DES GROUPES ARMÉS</b> .....	<b>20</b>
<i>Les FARC ou « du bon usage de la drogue »</i> .....	20
<i>Le M-19 et l’ELN, des gains liés au narcotrafic limités</i> .....	23
<i>L’insertion des paramilitaires et la diffusion de leur modèle</i> .....	24
<b>1.4. UNE CONSTELLATION D’ACTEURS</b> .....	<b>25</b>

<b>CHAPITRE 2 – L’APPROCHE CONTRE-NARCOTIQUE COLOMBIENNE</b> .....	<b>29</b>
--	-----------

---

<b>2.1. UNE VIOLENCE ALIMENTÉE PAR LA DROGUE</b> .....	<b>29</b>
<b>2.2. L’ÉCHEC DES ANNÉES 1990</b> .....	<b>30</b>
<b>2.3. LE PLAN COLOMBIE</b> .....	<b>31</b>
<i>Une initiative colombienne sous influence américaine</i> .....	31
<i>Un plan de lutte contre la drogue ou contre la guérilla ?</i> .....	33
<b>2.4. UNE FOCALISATION SUR L’ÉRADICATION ET L’INTERDICTION</b> .....	<b>35</b>

## **CHAPITRE 3 – L’OUTIL MILITAIRE CONTRE LE NARCOTRAFFIC . . . . . 37**

---

<b>3.1. LA BRIGADE CONTRE-NARCOTIQUE, FER DE LANCE DE L’ARMÉE DE TERRE . . . . .</b>	<b>37</b>
<i>Une unité mobile et flexible . . . . .</i>	37
<i>Une réponse au durcissement du conflit . . . . .</i>	38
<i>Une unité d’élite . . . . .</i>	40
<b>3.2. LA DOCTRINE NAVALE ET FLUVIALE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA DROGUE . . . . .</b>	<b>40</b>
<i>La contribution fluviale des Troupes de Marine . . . . .</i>	40
<i>L’interdiction maritime . . . . .</i>	44
<i>Une doctrine qui insiste sur la légitimité . . . . .</i>	46
<b>3.3. LE PROGRAMME AIR BRIDGE DENIAL OU LA CONTRIBUTION DE L’ARMÉE DE L’AIR . . . . .</b>	<b>46</b>

## **CHAPITRE 4 – REGARDS SUR LES RÉSULTATS D’UNE APPROCHE . . . . . 49**

---

<b>4.1. RÉSULTATS ET LIMITES DES FUMIGATIONS . . . . .</b>	<b>49</b>
<b>4.2. L’ÉRADICATION, UNE SOLUTION ? . . . . .</b>	<b>51</b>
<i>Un recours croissant à l’éradication manuelle . . . . .</i>	51
<i>L’éradication critiquée . . . . .</i>	52
<b>4.3. RENFORCER LES PROGRAMMES ALTERNATIFS . . . . .</b>	<b>54</b>
<b>4.4. CONCILIER LUTTE CONTRE-NARCOTIQUE ET CONTRE-INSURRECTION . . . . .</b>	<b>55</b>
<i>Un faux dilemme . . . . .</i>	55
<i>Conflit de la drogue ou conflit politico-militaire ? . . . . .</i>	56

## **CONCLUSION . . . . . 59**

---

## **ANNEXES . . . . . 61**

---

## **SOURCES INDICATIVES . . . . . 67**

---

## **REPÈRES CHRONOLOGIQUES . . . . . 71**

---

# CARTE DE LA COLOMBIE





## AVANT-PROPOS

Malgré la prohibition des drogues mise en place progressivement par la communauté internationale, l'argent tiré du trafic de l'opium et de l'héroïne a servi à financer nombre de guérillas durant le XX<sup>e</sup> siècle.

Avec la fin de la Guerre froide, l'utilisation de la drogue pour financer les conflits s'est « démocratisée », la plupart des conflits locaux faisant appel à l'argent provenant d'activités illicites. L'URSS ayant disparu, les belligérants ne pouvaient désormais plus compter sur leurs puissants protecteurs et durent se tourner vers d'autres sources de financement.

Mouvement paysan dans les années 1960, les FARC ont ainsi accru significativement leurs ressources financières et leur capital politique en s'imisçant progressivement dans le trafic de drogue. Ce faisant, elles ont pu se doter d'unités permanentes, renforcer leur emprise sur les populations et augmenter leur capacité d'action contre les troupes gouvernementales. À noter que les FARC ont davantage gagné dans le narcotraffic que les autres guérillas colombiennes, du fait des modalités de cette insertion.

Dans le cadre de la lutte contre-narcotique sur le continent américain, les États-Unis ont développé en 2000 le Plan Colombie. Destiné à réduire l'offre de drogue colombienne, il repose sur un renforcement des moyens colombiens dédiés à l'interdiction (maritime, fluviale et aérienne principalement) et aux fumigations. Des unités spécifiques ont été créées pour ces tâches.

Parmi les points clés, la doctrine colombienne insiste sur le renseignement (à l'origine et en préparation d'une action notamment), la légitimité et la légalité (les forces armées sont soumises aux mêmes contraintes que les forces de police) et le contrôle du terrain. En effet, une présence militaire ou policière au sol dans la durée est un pré-requis nécessaire à toute politique d'éradication.

Le recours aux fumigations peut en effet s'avérer moins efficace que prévu dans la lutte contre la production de drogue et contre-productif pour les objectifs de pacification. L'interdiction, qui permet également de réduire l'offre et d'entraver l'activité de narcotrafiquants, a en comparaison l'avantage de ne pas renforcer le capital politique des groupes armés. Par contre, elle est limitée dans ses résultats et requiert de s'adapter sans cesse face à l'ingéniosité des trafiquants.

En cela, si la sécurité est une condition préalable nécessaire à tout programme d'éradication, il en est de même du développement de revenus de substitution pour les populations, ce qui implique certes des programmes de cultures alternatives, mais également la construction d'infrastructures permettant le développement économique des régions.



## ENSEIGNEMENTS

**Enseignement n° 1.** L'insertion des FARC dans le narcotraffic leur a permis d'augmenter significativement leurs ressources financières, de moderniser leurs unités combattantes et a renforcé leur liberté d'action.

**Enseignement n° 2.** Le capital politique retiré de l'insertion dans le narcotraffic dépend de la manière dont le groupe armé s'insère dans le trafic de drogue. Garantir des prix élevés aux paysans maximise le gain politique. À l'inverse, taxer les narcotrafiquants ou imposer directement et fortement les paysans procure un gain politique bien plus limité...

**Enseignement n° 3.** Les acteurs criminels sont interconnectés, formant une nébuleuse dont les membres, aux identités parfois floues, ont des objectifs divers.

**Enseignement n° 4.** Le soutien des populations locales aux FARC, inhérent à la politique narcotique du mouvement et anti-narcotique de l'État, fut une des raisons des défaites militaires de la seconde moitié des années 1990. La guérilla est informée par les habitants, alors que les forces armées sont tributaires des moyens de renseignement électroniques et – lorsqu'il y en a – des déserteurs et prisonniers adverses.

**Enseignement n° 5.** Les bataillons de la brigade contre-narcotique sont dispersés sur le territoire colombien en fonction des besoins.

**Enseignement n° 6.** En raison du manque de systèmes de vision nocturne des narcotrafiquants et des guérilleros, la brigade contre-narcotique privilégie les actions nocturnes.

**Enseignement n° 7.** En milieu forestier humide, le contrôle des fleuves, voies de communication naturelles, est primordial. Ce contrôle a nécessité l'acquisition de navires blindés.

**Enseignement n° 8.** Le recours aux unités fluviales n'est pas une spécificité des milieux forestiers humides.

**Enseignement n° 9.** La doctrine fluviale colombienne insiste sur la complémentarité entre les différents navires. Les vedettes rapides sont situées en amont et en aval du dispositif. La doctrine prévoit également des opérations sur les berges, menées par les unités terrestres transportées par un navire de transport.

**Enseignement n° 10.** À chaque succès des forces de sécurité, les trafiquants répondent par une nouvelle innovation, adaptée au milieu et au dispositif policier/militaire.

**Enseignement n° 11.** En raison du coût inhérent à la permanence à la mer ou dans les airs d'unités, le renseignement est un élément essentiel de la lutte contre-narcotique. Pour centraliser les informations, un centre régional a été créé.

**Enseignement n° 12.** La loi colombienne a été adaptée pour prendre en compte les modes opératoires des narcotrafiquants.

**Enseignement n° 13.** La légitimité est essentielle et, dans le cadre d'opérations contre des narcotrafiquants qui relèvent théoriquement des forces de police, les militaires doivent respecter les mêmes règles que la police nationale.

**Enseignement n° 14.** L'interdiction de l'espace aérien requiert pour être réellement efficace, outre des moyens suffisants, des accords avec les États voisins.

**Enseignement n° 15.** Le recours aux fumigations pour lutter contre le narcotrafic, en parallèle de la reconquête des territoires et de l'augmentation du niveau de sécurité, n'a pas permis de mettre fin à la culture de la coca. Tout au plus, il a permis de réduire en partie les surfaces cultivées (sous réserve de la connaissance que l'on a de l'occupation des parcelles), de les déplacer et de les disséminer.

**Enseignement n° 16.** L'éradication permet d'obtenir des résultats limités dans le temps et l'espace. En l'absence de programmes alternatifs viables et sans conditions sécuritaires satisfaisantes, elle aliène cependant les populations locales qui n'ont d'autre choix que de cultiver la coca pour vivre.

**Enseignement n° 17.** Les programmes de cultures alternatives ne peuvent suffire pour permettre aux paysans d'abandonner la culture de la drogue. Il faut aussi créer les infrastructures permettant le développement économique de la région, ce qui nécessite des investissements importants difficilement envisageables à l'échelle nationale.

**Enseignement n° 18.** L'éradication n'est pas la seule stratégie possible. D'autres approches peuvent lui être substituées ou associées pour lutter contre le trafic de drogue. Par contre, quelle que soit l'approche adoptée, la sécurité est un pré-requis nécessaire.

## LISTE DES SIGLES

**ABD** : *Air Bridge Denial*, programme américain destiné à améliorer la lutte contre les aéronefs transportant de la drogue dans l'espace aérien colombien et péruvien.

**AUC** : Autodéfenses Unies de Colombie (*Autodefensas Unidas de Colombia*), fédération de groupes paramilitaires, créée en 1977 à l'instigation d'Ernesto Baez.

**AUI** : Autodéfenses Unies illégales, nom donné aux AUC depuis leur interdiction par Uribe.

**Armada** : Marine colombienne. Les troupes de Marine relèvent de la Marine.

**BACRIM** : Bande criminelle (nom donné aux groupes émergents par les autorités colombiennes).

**BAFLIM** : bataillons fluviaux.

**BASFLIM** : bataillons d'assaut fluviaux, composés de soldats professionnels et dotés d'une capacité amphibie.

**BCG** : Bataillon de contre-guérilla (*Batallones Contraguerrillas*), unité professionnelles chargées de mener les offensives contre les groupes armés.

**CCAI** : Centre de coordination de l'action intégrale.

**Cocaleros** : nom donné aux paysans qui cultivent la coca.

**DEA** : Drug Enforcement Administration, service fédéral américain dépendant du Département de la Justice des États-Unis chargé de la mise en application de la loi sur les stupéfiants et de la lutte contre leur trafic.

**DNE** : Direction nationale colombienne de lutte contre les stupéfiants (*Dirección Nacional de Estupefacientes*).

**ECF** : élément de combat fluvial, unité regroupant quatre navires rapides plus ou moins armés.

**ELN** : Armée de libération nationale (*Ejército de liberación nacional*).

**FARC-EP** : Forces armées révolutionnaires de Colombie (*Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia – Ejército del Pueblo*).

**GAF** : groupe d'assaut fluvial.

**GCF** : groupe de combat fluvial.

**GME** : groupe mobile d'éradication.

**M-19** : Mouvement révolutionnaire du 19 avril (*Movimiento de 19 Abril*), créé en 1973 à la suite de fraudes électorales lors des élections présidentielles du 19 avril 1970. Contrairement aux autres guérillas colombiennes, le M-19 défend l'idée d'un combat dans les villes et non les jungles. En 1990, le M-19 dépose les armes et s'introduit dans le jeu politique.

**OFDT** : Observatoire français des drogues et des toxicomanies.

**PCSD** : Politique de consolidation de la sécurité démocratique (2007).

**PDS** : Politique de défense et de sécurité démocratique (2003).

**UNODC** : Bureau des Nations unies contre la drogue et le crime (*United Nations Office on Drugs and Crime*).

# INTRODUCTION

La drogue touche presque tous les pays du monde, selon qu'il s'agisse de production, de trafic ou de distribution et consommation. Plusieurs régions se sont affirmées comme d'importants centres de production mondiaux, tels le Croissant et le Triangle d'or en Asie<sup>1</sup>, le Mexique en Amérique du Nord ou le Maroc au Maghreb.

En Amérique latine, trois pays émergent en raison du poids des cultures illicites : le Pérou, la Bolivie et surtout la Colombie. Selon les Nations-Unies, en 2007, plus de 50 % de la culture de coca mondiale était produite en Colombie<sup>2</sup>. Si la culture du cocaïer est intimement liée à l'identité des autochtones des hauts plateaux andins depuis près de cinq mille ans, l'importance de la culture de la drogue en Colombie aujourd'hui est indissociable de la remise en cause de l'autorité de l'État par différents groupes armés dont les FARC sont les plus connus. Bien qu'omniprésente et emblématique, la cocaïne n'est toutefois pas la seule drogue présente dans ce pays. Outre la production d'héroïne, la circulation des drogues de synthèse a fortement augmenté entre 2008 et 2009 et les saisies de marijuana ont atteint 215 tonnes pour l'année 2009.

Pour Bogota, la drogue alimente la violence, nourrit la corruption et apporte, aux acteurs illégaux qui se sont insérés dans son trafic, une assise financière et même une certaine légitimité politique. Elle est au cœur du conflit, et la réduction des cultures et des trafics est considérée comme un des axes d'effort prioritaires pour mettre fin aux guérillas et aux autres acteurs criminels. Cette conception repose précisément sur trois idées : les belligérants s'enrichissent avec l'économie illicite, la destruction des sources de revenus illicites est le meilleur moyen de faire plier les acteurs de la violence, les groupes armés qui se sont insérés dans l'économie de la drogue doivent être traités comme des criminels.

Sous l'effet de l'aide américaine et en raison de l'engagement croissant des forces armées en appui de la police, les saisies de drogue ont ces dernières années considérablement augmenté. Pour la seule année 2009, 205,7 tonnes de chlorhydrate de cocaïne ont été récupérées par les forces de l'ordre colombiennes, auxquelles s'ajoutent 37,9 tonnes qui n'ont pu être saisies mais ont été détruites du fait de l'intervention des services de l'État. Un chiffre en augmentation de 2 tonnes par rapport à l'année 2008, mais surtout de 55 % par rapport à l'année 2007.

Cette étude sur l'emploi des forces armées colombienne dans la lutte contre-narcotique s'ouvre sur une présentation de l'essor de la culture de la drogue, de la diversité des acteurs de ce trafic et de la manière dont ils s'y insèrent. Les deuxième et troisième parties analysent la stratégie contre-narcotique colombienne et plus particulièrement la contribution des forces armées dans le cadre de cette stratégie. La dernière partie dresse un bilan de l'approche contre-narcotique colombienne afin de mettre en perspective l'exemple colombien.

Malgré ses succès, la stratégie contre-narcotique colombienne est en effet débattue et discutée, notamment en ce qui concerne le recours à des campagnes d'aspersion et d'éradication manuelle, et les difficultés à mettre en place des programmes de cultures alternatives efficaces.

---

<sup>1</sup> Le Croissant d'or et le Triangle d'or sont la dénomination de deux régions de forte production de la drogue en Asie. Le Croissant d'or chevauche trois États, l'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan, dont les contours montagneux forment approximativement un croissant. Le Triangle d'or se trouve quant à lui en Asie du Sud-Est aux confins du Laos, du Myanmar et de la Thaïlande.

<sup>2</sup> UNODC, *The Threat of Narco-trafficking in the Americas*, octobre 2008, p. 7. En 2007, le Pérou produisait 30 % de la cocaïne mondiale, et la Bolivie 16 %.



# CHAPITRE 1

## L’ESSOR DE LA CULTURE DE LA DROGUE EN COLOMBIE

La culture de la drogue s’est développée en Colombie dans les années 1960 sous l’effet d’une augmentation de la demande. Si dans un premier temps cet essor nourrit l’émergence de cartels dont celui de Medellín est le plus connu, les guérillas d’extrême-gauche s’insèrent progressivement dans le trafic de drogue, suivies par les paramilitaires et autres milices privées. Il faut dire que l’activité est lucrative mais elle permet aussi d’acquérir des capacités militaires et, parfois, un capital politique.

### 1.1. De la marijuana à la coca

La production et le trafic de drogue existe depuis les années 1950 en Colombie, quoi qu’à une faible intensité. Des laboratoires à Medellín fabriquent de l’héroïne, de la cocaïne<sup>3</sup> et de la morphine, acheminée à Cuba pour être distribuée à Miami, au Mexique pour le reste des États-Unis. Au début des années 1970, profitant d’une forte augmentation de la demande aux États-Unis dans les années 1960, la culture de la marijuana est bien établie sur les contreforts de la Sierra Nevada de Santa Marta et sur les littoraux du Nord-est du pays.

Durant la décennie 1970, trois changements dans le commerce international de la drogue contribuent à une extension de la production colombienne. Les États-Unis entament d’abord une campagne de destruction des cultures de drogue en Jamaïque et au Mexique, deux des principaux fournisseurs américains de marijuana. Or du fait de leur succès – au moins temporaire –, ces campagnes ouvrent une opportunité pour la culture de la marijuana en Colombie. Ensuite, les trafiquants colombiens décident d’éliminer leurs concurrents cubains aux États-Unis. À la fin de 1978, les organisations criminelles colombiennes contrôlent ainsi la distribution de cannabis aux États-Unis. Enfin, encouragés par les opérations en Jamaïque et au Mexique, les États-Unis pressent le gouvernement colombien de mettre en place une campagne d’éradication de la marijuana. En 1978, pour écarter les suspicions de collusion avec les narcotrafiquants, le président Julio César Turbay Ayala accepte le projet américain. Les Colombiens prennent en charge la lutte à l’intérieur de la Colombie, tandis que les Américains s’occupent de traquer les trafiquants sur les frontières et les mers.

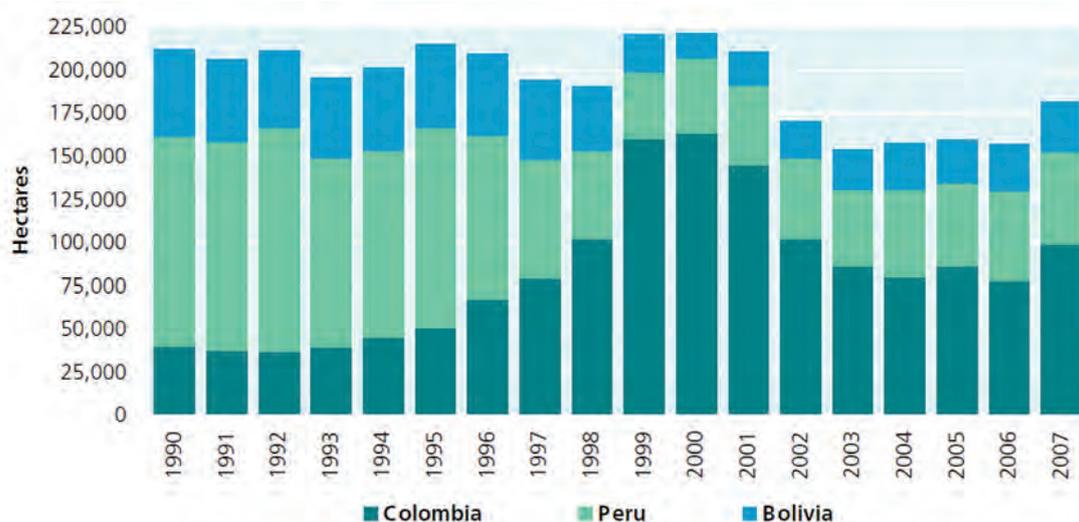


Champ de coca.

<sup>3</sup> Sur l’histoire de la cocaïne, consulter Antonio Escobedo, *A Brief History of Drugs, from the Stone Age to the Stoned Age*, Rochester, Park Street Press, 1996. Voir également : Paul Gootenberg, *Cocaïne. Global Histories*, Londres, Institute of the Americas Studies, 1999. Ces deux auteurs soulignent le rôle déterminant des colons espagnols dans la diffusion de la consommation de la feuille de coca aux populations autochtones d’Amérique latine, puis celui des puissantes compagnies pharmaceutiques allemandes et étasuniennes dans l’industrialisation de la culture du cocaïer.

Conséquence des succès de la lutte contre la marijuana, les propriétaires terriens producteurs de marijuana sont balayés par les « entrepreneurs » des cartels de Medellín et de Cali. Aux cultures de coca traditionnelles des Indiens s’ajoutent celles mises en place par des grands propriétaires liés aux narcotrafiquants et des petits colons à la recherche d’alternative de vie. Ces cultures locales sont toutefois loin de suffire à élaborer les quelques 600 tonnes de cocaïne exportées chaque année par la Colombie et les laboratoires des trafiquants dépendent d’une matière première massivement importée du Pérou et de Bolivie (feuilles de coca, pâte de coca, base de cocaïne, etc).

Dans les années 1993-1994, la production de coca augmente fortement en Colombie. De 25 000 au début de l’années 1980, le nombre de cultivateurs de cocas passe à 300 000 à la fin des années 1990<sup>4</sup>. Des zones du Sud, dans les départements du Putumayo, Caquetá et Guaviare, sont transformées en régions de monoculture de la coca. Entre 1978 et 2001, année du pic de production de coca en Colombie, les champs de coca augmentent de 500 %, atteignant 169 800 hectares. De raffineur et exportateur, le pays est devenu producteur.



**La culture de la coca en Amérique du Sud (1990-2007).**  
 UNODC, *The Threat of Narco-Travelling in the Americas*, octobre 2008, p. 7.

La culture de la coca offre en effet plusieurs avantages sur celle de la marijuana pour les trafiquants colombiens. Outre des prix de vente plus élevés et une plus grande difficulté à la détecter, la coca est acquise directement sur la plantation par des trafiquants qui n’ont donc pas à payer de coûts de transport, elle pousse facilement sur les sols acides de faible qualité et ne requiert ni système d’irrigation ni fertilisant particulier. Finalement, la coca est facile à transformer en pâte non périssable, alors que la plupart des cultures licites nécessitent un conditionnement plus coûteux ou une consommation rapide. Surtout, le démantèlement des grands cartels affecte directement les zones productrices du Pérou et de la Bolivie. Il met fin aux circuits d’exportation existants et l’émergence de dizaines de cartels s’installant dans diverses villes de petite et moyenne importance nourrit une forte demande intérieure pour les produits intermédiaires de la coca<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Dans les années 1970 et 1980, les plantations colombiennes illicites de coca utilisaient des variétés à faible rendement, notamment la *pajarita*. À l’inverse, au Pérou et en Bolivie, grâce à une longue expérience de la culture de la coca, on cultive des variétés avec de meilleurs rendements et une teneur plus élevée en alcaloïde.

<sup>5</sup> Ricardo Vargas Meza, « Trafic de drogue et conflit armé en Colombie. Une relation symbiotique ? », *Les Cahiers de la Sécurité*, n° 59, quatrième trimestre 2005, pp. 39-62, pp. 40 et 42. Voir également : Alain Labrousse, *Géopolitique de la drogue*, Paris, PUF, 2006, 2<sup>e</sup> édition, pp. 17-18.

## 1.2. Le temps des cartels

Le boom de la coca repose sur l’émergence des cartels de Medellín et de Cali<sup>6</sup>. À la fin des années 1980, les trafiquants colombiens auraient accumulé entre 39 et 60 milliards de dollars, et contrôlèrent des actifs équivalents à ceux de l’ensemble du secteur privé de la Colombie de l’époque. Malgré leur brutalité, ces cartels réussissent, en s’appuyant sur l’économie illicite, à acquérir un soutien populaire. D’autant qu’ils bénéficient d’une crise à l’origine, au début des années 1980, de l’effondrement de l’économie textile à Medellín du fait de la compétition des travailleurs asiatiques. Pour la seule année 1987, 28 000 emplois auraient ainsi été générés par l’économie de la drogue. De même, les trafiquants, particulièrement ceux associés avec le cartel de Medellín, investissent dans des projets sociaux. Pablo Escobar, par exemple, a construit des centres sportifs, des hôpitaux, des écoles... Sous le slogan « Medellín sans bidonvilles », il a fait construire 400 à 500 maisons en ciment avec deux chambres, connues sous le nom de « Barrio Pablo Escobar »<sup>7</sup>.

Face aux cartels, l’État s’engage dans les années 1980 dans une politique d’extradition des trafiquants aux États-Unis. La réponse du cartel de Medellín est violente. Journalistes, juges, hommes politiques sont tués. Cinq candidats à l’élection présidentielle sont assassinés, dont le candidat du Parti libéral Luis Carlos Galán, fervent supporteur des extraditions et qui empêcha Pablo Escobar de participer aux élections présidentielles de 1990. De son côté, le gouvernement ne reste pas inactif. Plus de vingt suspects sont extradés aux États-Unis entre août 1989 et décembre 1990, et 125 millions de dollars provenant d’actifs issus de la drogue sont saisis. Mais les dirigeants politiques ont du mal à garder le cap. Perçues par de nombreux hommes politiques comme une perte de souveraineté, les extraditions sont en effet controversées et la politique du gouvernement colombien change fréquemment. Le traité bilatéral d’extradition signé en 1979 est ainsi désactivé entre 1982 et 1984, puis réactivé, avant d’être rendu non constitutionnel par la Cour suprême colombienne début 1987, et finalement réintroduit la même année par des hommes politiques se sentant menacés par l’entrée en politique des narcotrafiquants.

En 1991, le président César Gaviria négocie avec le cartel de Medellín des peines légères contre une reddition. Escobar obtient d’être placé dans une luxueuse prison construite pour lui près de Medellín, nommée « La Catedral ». Il passe treize mois sous les barreaux, sortant à l’occasion, avant de s’échapper en juin 1992 de peur d’être extradé aux États-Unis<sup>8</sup>. Il est tué le 2 décembre 1993 par des policiers colombiens sur les toits de Medellín.

Après la mort de Pablo Escobar, le cartel de Cali prend temporairement le contrôle du trafic de drogue. La défection de plusieurs de ses cadres dirigeants, à qui le président Ernesto Samper a offert une opportunité d’intégrer le système politique colombien – la campagne de Samper a d’ailleurs bénéficié d’importants financements du cartel de Cali –, entraîne cependant l’effondrement de l’organisation. Elle est remplacée par plusieurs centaines de petits cartels préférant contracter les différentes tâches à des spécialistes plutôt que devenir des structures intégrées. Le groupe d’Alejandro Bernal, démantelé en 1999, serait responsable d’après la *Drug Enforcement Administration* américaine (DEA), de l’envoi de 20 à 30 tonnes de cocaïne chaque mois aux États-Unis. Constitué comme une organisation sur laquelle se greffent, parfois pour une opération seulement, d’autres structures, il aurait travaillé avec un cartel mexicain basé à Ciudad-Juarez<sup>9</sup>.

<sup>6</sup> Vanda Felbab-Brown, *Shooting Up. Counterinsurgency and the War on Drugs*, Washington, Brookings Institution Press, 2010, pp. 70-75.

<sup>7</sup> Mark Bowden, *Il faut tuer Pablo Escobar*, Paris, Plon, 2002.

<sup>8</sup> Le 19 juin 1991, jour où Pablo Escobar se rend aux autorités, la session plénière de l’Assemblée Constituante colombienne a voté l’article 35 de la nouvelle Constitution interdisant l’extradition aux États-Unis de ressortissants Colombiens.

<sup>9</sup> Angel Rabasa et Peter Chalk, *Colombian Labyrinth*, Rand Corporation, 2001, pp. 14-16.

### 1.3. La drogue au service des groupes armés

Si, avec le démantèlement des cartels de Medellín et de Cali, le contrôle du trafic de drogue sur le continent américain passe sous la coupe des Mexicains, dans les années 1980 les groupes armés en guerre contre l’État colombien recourent de manière croissante à cette source de revenus. En effet, alors qu’avec la fin de la Guerre froide les subsides internationaux – libyens, soviétiques, cubains – se tarissent en raison des difficultés économiques, diplomatiques et parfois militaires des anciens soutiens des guérillas, le banditisme se développe. Impôt de guerre, enlèvements et narcotraffic deviennent, quoiqu’à des degrés divers, les principales sources de financements de ces rebelles<sup>10</sup>.

#### ● Les FARC ou « du bon usage de la drogue »

Les FARC sont la plus connue des guérillas d’extrême-gauche colombiennes. En passant de la guérilla à la guerre mobile en 1996, elles ont obtenu deux ans plus tard une zone démilitarisée de la taille de la Suisse et n’ont été arrêtées qu’aux portes de Bogota.

#### Le virage narco des années 1980

Fondées par Antonio Marín (alias Marulanda), qui a commencé sa carrière de guérilleros en 1949 en rejoignant un groupe armé libéral de défense des intérêts et des biens de fermiers pauvres, les FARC apparaissent comme un mouvement paysan, aussi bien en termes de composition que de projet. À la fin des années 1990, 70 % des FARC sont d’ailleurs des fermiers, les 30 % restant appartenant aux professions intellectuelles, à la classe ouvrière, au monde enseignant ou étudiant. Quant à leur objectif, outre établir le socialisme, il visait à donner le pouvoir aux paysans, à redistribuer la terre et à développer économiquement les campagnes.

En comparaison avec les cartels de Medellín et de Cali, les FARC – comme les autres groupes insurgés – ont initialement joué un rôle secondaire dans le commerce de la drogue. En effet, lorsqu’elles arrivent dans région de la rivière Caguán et dans le département du Caquetá en 1978, face à l’anarchie et à la violence liée à la drogue, les FARC se sont d’abord opposées aux cultures illicites, soulevant le mécontentement de populations locales dépendantes de la drogue. L’impopularité de cette politique et la menace de la perte du soutien populaire au profit des trafiquants et des forces de sécurité a entraîné un basculement du mouvement dans l’économie de la drogue. En vertu des conclusions de la conférence nationale de 1982, les FARC doivent protéger les champs de coca, taxer les trafiquants et recruter les personnes travaillant aux plus bas niveaux du commerce de la drogue.

Dans un premier temps, les FARC se contentent d’imposer une taxe révolutionnaire de 15 % aux fermiers cultivant la coca<sup>11</sup>. Progressivement cependant, elles s’insèrent dans d’autres aspects de la production de drogue, taxant notamment l’importation d’agents précurseurs nécessaire au processus de transformation des feuilles et de la pâte base de coca, et le raffinage. Les FARC exigent aussi des trafiquants qui veulent travailler sur leur territoire une cotisation équivalant à 20 % des revenus, et se font payer pour la protection des laboratoires et la mise à disposition de pistes d’atterrissage. Dans les années 1990,

---

<sup>10</sup> Olivier Bernard, « Retour au banditisme en Colombie », *Stratégies de la guérilla*, Paris, Payot, 1994, pp. 402-410, pp. 407-408.

<sup>11</sup> Ces chiffres sont repris de Vanda Felbab-Brown. Alain Labrousse, *Géopolitique de la drogue*, op. cit., p. 97 avance de son côté les chiffres de 7 à 10 % comme prélèvement sur le prix de vente des petits paysans aux commerçants, ainsi que de 8 % du prix payé par les commerçants pour l’achat de feuilles ou de base.

les FARC harmonisent leurs tarifs, avec 15,70 dollars de taxes par kilo de pâte base produite sur leur territoire, 52,60 dollars par kilo de cocaïne, 2 631 dollars pour un vol intérieur partant d’une région qu’ils contrôlent et 5 263 pour un vol international.

Au début des années 1990, les FARC commencent à participer directement à la production de la drogue en acquérant des parcelles sur lesquelles se trouvent de la coca et en commençant à transformer les feuilles de coca en chlorhydrate de cocaïne<sup>12</sup>. Elles entreprennent parallèlement de diversifier leur portefeuille en taxant la production d’héroïne et de marijuana. À la fin des années 1990 et au début des années 2000, la guérilla contrôle ainsi 70 % de l’opium produit en Colombie. Durant cette période, les relations avec les trafiquants sont tendues et violentes. Alors qu’initialement les *dealers* ont profité de la présence d’une guérilla qui fait régner l’ordre dans les régions sous son contrôle, protège les champs des forces de sécurité colombiennes et s’assure que les fermiers fournissent le quota prévu de coca, les relations se détériorent lorsque les FARC demandent plus d’argent et s’insèrent davantage dans l’économie de la drogue. En 1984, les cent plus importants trafiquants colombiens publient d’ailleurs un manifeste dénonçant la guérilla, dans lequel ils lui déclarent la guerre. Les FARC sont des concurrents dans le domaine du commerce illicite.

### De la survie à l’expansion... grâce à la drogue

Selon Vanda Felbab-Brown, la drogue représenterait 50 % des 60 millions de dollars de revenus annuels des FARC dans les années 1990<sup>13</sup>. Les autres sources de financement seraient l’extorsion de fond aux compagnies de pétrole (un peu plus de 30 % des revenus), les enlèvements contre rançon (moins de 10 %), le vol de bétail et diverses autres activités illégales. À noter qu’à ces revenus certains analystes ajoutent 600 millions en 1996 (pour 200 millions en 1997 et 1998 du fait de l’expansion des paramilitaires) pour la protection accordée aux narcotrafiquants. De son côté, l’armée colombienne estime, qu’au début des années 2000, les FARC tiraient 80 % de leurs revenus de la drogue, les enlèvements et les extorsions pesant pour 16 % et les autres activités pour 4 %<sup>14</sup>. Ces chiffres font toutefois débat. Pour le sociologue Alain Labrousse, reprenant d’autres sources, la drogue représente « seulement » plus de 40 % des ressources du mouvement<sup>15</sup>. Il n’empêche que plus une économie de guerre repose sur la culture et la transformation de la drogue, plus elle est étroitement associée au contrôle du territoire.

Ces revenus issus de la drogue ont joué un rôle essentiel dans le développement des FARC. Dans les années 1960 et 1970, le mouvement est incapable de réunir plus de cinquante combattants dans une opération. Les guérilleros sont engagés principalement dans des embuscades isolées contre de petites unités militaires et dans des raids contre des fermes, tout en offrant occasionnellement leur protection aux fermiers contre les grands propriétaires. Il s’agit pour le mouvement, d’années de survie, avec des actions limitées aux régions où la présence de l’État est faible comme en lisière de la forêt tropicale. En 1979, le mouvement armé ne possède que neuf fronts. Or dans les années 1980-1990, grâce à l’argent de la drogue, leur nombre augmente. En 1986, les FARC ont trente-deux fronts regroupant 3 600 combattants. En 1995, ils en ont soixante avec 7 000 combattants puis, cinq ans plus tard, plus de soixante-dix avec 15 à 20 000 combattants.

---

<sup>12</sup> Le chlorhydrate de cocaïne est le nom donné à la poudre blanche sous le nom de cocaïne. Il est obtenu en dissolvant la pâte de coca dans de l’acide chlorhydrique et de l’eau. La pâte de coca est un produit intermédiaire ressemblant à un mastic de couleur crème à brun clair. Il est obtenu en mélangeant les feuilles de coca avec un produit alcalin (le plus souvent du bicarbonate de sodium), un solvant organique (du kérosène par exemple) et de l’eau, puis diverses opérations permettant d’enlever les déchets (ex. feuilles) et de limiter la teneur de la pâte en produits toxiques.

<sup>13</sup> Vanda Felbab-Brown, *Narco-belligerents Across the Globe: Lessons from Colombia for Afghanistan?*, Real Instituto Elcano, 28 octobre 2009, p. 14.

<sup>14</sup> Entretien avec un officier de renseignement colombien, novembre 2007.

<sup>15</sup> Alain Labrousse, « Colombie : le rôle de la drogue dans l’extension territoriale des FARC-EP (1978-2002) », *Hérodote*, 2004/1, n° 112, pp. 27-48, p. 46.



Dans le même temps, le narcotrafic permet aux FARC de former des unités de combat spécialisées – et soldées – destinées à agir sur l’ensemble du territoire colombien, de construire des bases dans les pays voisins et d’acquérir des armements modernes. Les vieux fusils de la *Violencia*<sup>16</sup> encore en service dans les années 1970 sont remplacés par des M16 et AK-47. Le mouvement se dote également de mitrailleuse M60, lance-grenade M79 et des missiles SA-14 et SA-16... Des missiles antichars sont importés du Venezuela, tandis que des missiles Stinger viennent de Syrie.

**Implantation des FARC et cultures de coca (2002).**

Repris d’Alain Labrousse, « Colombie : le rôle de la drogue dans l’extension territoriale des FARC-EP (1978-2002) », *art. cit.*, p. 31.

200 kg de feuilles payés au paysan	400
1 kg de pâte base payé au producteur	800
1 kg de base lavée payée à l’intermédiaire	1 000
1 kg de chlorhydrate à la sortie du laboratoire	1 700
1 kg de chlorhydrate payé par l’exportateur colombien	5 000
1 kg payé par l’importateur de gros (Miami)	10 000
Prix de gros à New York	15 000
Prix de gros à Paris	35 000
Prix de gros à Copenhague, Moscou, Ryad	150 000
Vente au détail (produit coupé)	de 150 000 à 500 000

**Les profits sur la base de la vente de 1 kg de cocaïne colombienne en 2005.**

Repris d’Alain Labrousse, *Géopolitique de la drogue, op. cit.*, p. 75. Ces chiffres ont une valeur indicative et varient selon les lieux et les années. Un officier supérieur colombien interrogé en mai 2010 avançait, pour 1 kg de chlorhydrate de cocaïne, la somme de 1 400 dollars.

<sup>16</sup> La *Violencia* est une guerre civile opposant libéraux et conservateurs. Ouverte par l’assassinat, le 29 avril 1948, du chef du Parti libéral le député Gaitán, elle se termine officiellement en 1957.

Si en s’insérant dans l’économie de la drogue les FARC ont accru leurs ressources et leurs capacités militaires, elles ont aussi renforcé leur capital politique et, ce faisant, leur liberté d’action<sup>17</sup>. Les FARC assurent en effet aux paysans l’achat de leur production, les protègent des trafiquants et des troupes gouvernementales – qui en recourant à l’aspersion sur les champs de coca les privent de leur principale source de revenus –, mettent en place des services sociaux et s’appuient sur le sentiment national anti-américain. La destruction de la base de Las Delicias en 1996 est ainsi légitimée dans la communication des FARC par le fait qu’il s’agissait d’une base dédiée à la lutte contre-narcotique. Les manifestations organisées dans les années 1990 témoignent de ce soutien dont bénéficie le mouvement. En décembre 1994, 4 000 *cocaleros* occupent l’aéroport de San José de Guaviare. Dans le Putumayo, où selon le gouverneur 135 000 des 314 000 habitants dépendent financièrement directement de la coca, des *cocaleros* occupent les stations d’Ecopetrol, désorganisant l’approvisionnement dans la région et causant la perte de millions de dollars. À la suite des campagnes de fumigation de 1996, des marches de protestation sont organisées, demandant l’éradication volontaire avec des projets de développement à long terme. Jusqu’au milieu des années 1990, les FARC encouragent d’ailleurs le développement de cultures alternatives. Dans les années 1980, dans le Caguán, elles coopèrent ainsi avec les communautés locales et le gouvernement sur des plans de développement régional de 25 millions de dollars. Bien que ces programmes affaiblissent le capital politique lié à la drogue, les cultures alternatives sont en effet appréciées de populations rurales dont dépendent les FARC. Mieux, les FARC ont compris qu’elles peuvent embrasser des projets qui, de toute façon, échouent à priver les *cocaleros* de leur dépendance à l’égard de la coca du fait du manque de financements dans la durée<sup>18</sup>.

La drogue est cependant loin d’avoir joué un rôle uniquement positif dans le développement et l’extension du contrôle territorial des FARC. Les relations conflictuelles avec le narcotrafiquant Rodríguez Gacha ont conduit à l’expulsion des FARC de la région du moyen Magdalena en 1985, région qui constituait l’un de leurs bastions. En dehors des régions productrices de drogue, l’insertion des FARC dans le narcotrafic a nui à l’image de la guérilla et constitue l’une des raisons de son discrédit croissant auprès des Colombiens dans les années 1990.

**Enseignement n° 1.** L’insertion des FARC dans le narcotrafic leur a permis d’augmenter significativement leurs ressources financières, de moderniser leurs unités combattantes et a renforcé leur liberté d’action.

### ● Le M-19 et l’ELN, des gains liés au narcotrafic limités

Tout comme les FARC, l’ELN et le M-19 se sont aussi insérées dans le trafic de drogue, mais d’une autre manière.

Le M-19, groupe armé démobilisé en 1989, est implanté dans les zones urbaines, avec une forte présence à Bogota. Contrairement aux FARC, il se trouve donc dans des régions où l’économie locale est bien plus développée que les marges du territoire colombien. Son insertion dans le trafic de drogue se focalise

<sup>17</sup> Alain Labrousse, *art. cit.*, pp. 46-47. Tout comme Felbab-Brown, Labrousse estime que l’insertion dans le narcotrafic des FARC a renforcé leur capital politique.

<sup>18</sup> Les discours des FARC sur les développements alternatifs ne sont pas sans similitudes avec ceux des Talibans en Afghanistan. Il n’empêche, si les FARC en sont restés aux mots, les Talibans ont été confrontés à la difficulté de leur mise en place. Un chef taliban interrogé en 1996 sur le sujet déclarait : « À long terme, notre objectif est de nettoyer complètement l’Afghanistan de la drogue. Mais on ne peut pas demander à ceux dont l’existence dépend entièrement de la récolte du pavot de passer du jour au lendemain à d’autres cultures et de trouver des marchés pour leurs nouveaux produits. » cité par Alain Labrousse, *Géopolitique de la drogue, op. cit.*, p. 100.

sur l’extorsion des trafiquants, avec des résultats limités en termes de gains financiers et politiques. Cette stratégie d’extorsion ne produit en effet ni travail ni garantie de ressources pour les populations pauvres. De plus, à la suite de la décision d’extorquer de l’argent aux principaux narcotrafiquants, ces derniers se réunissent et créent un groupe de sécurité, le MAS (*Muerte a Secuestrators*), chargé de pourchasser, torturer et tuer les membres du M-19 et leurs sympathisants. En 1982, soit trois ans après la décision du M-19 de recourir au kidnapping, les effectifs de la guérilla ont diminué de moitié et les survivants sont obligés de se cacher afin de ne pas être éliminés. Finalement, le M-19 s’allie aux narcotrafiquants.

Par rapport aux FARC, les dirigeants de l’ELN manifestent davantage de résistances à entrer dans l’économie de la drogue pour, entre autres, des raisons religieuses. La rébellion préfère recourir à l’extorsion de fonds auprès de compagnies pétrolières. À la fin des années 1990, les dirigeants de l’ELN arrivent cependant à la conclusion que le refus de participer à l’économie de la drogue n’est plus tenable et, au début des années 2000, environ 20 % des revenus du mouvement proviennent des cultures illicites. Bien que l’ELN nie être payée par les narcotrafiquants, elle protégerait alors 3 000 cultivateurs de coca en échange d’une rétribution financière. Ce virage est toutefois trop tardif pour bénéficier pleinement au mouvement. En 2000, alors que la guérilla négocie avec le gouvernement une zone démilitarisée, au moins 15 000 résidents de la région envisagée protestent contre le projet, fortement encouragés d’ailleurs par les paramilitaires locaux. À la suite de cet échec, nombre des membres de l’ELN partent rejoindre les FARC, dont la création de la zone démilitarisée attribuée en 1998 avait été plutôt bien accueillie par les populations locales.

**Enseignement n° 2.** Le capital politique retiré de l’insertion dans le narcotrafic dépend de la manière dont le groupe armé s’insère dans le trafic de drogue. Garantir des prix élevés aux paysans maximise le gain politique. À l’inverse, taxer les narcotrafiquants ou imposer directement et fortement les paysans procure un gain politique bien plus limité...

### ● L’insertion des paramilitaires et la diffusion de leur modèle

Initialement, les paramilitaires<sup>19</sup> concentrent leurs actions dans le domaine de la protection des patrons face aux guérillas et aux autres acteurs mettant en cause leur pouvoir. Leur stratégie repose sur la brutalité et l’intimidation des populations favorables aux guérillas pour forcer ces dernières à quitter la région. Avec les trafiquants, et bien qu’un groupe paramilitaire ait offert 5 millions de dollars pour la capture de Pablo Escobar, les relations sont relativement paisibles. Souvent même, les deux groupes fusionnent, notamment après que les paramilitaires aient éliminé les trafiquants indépendants présents sur leur territoire.

Tout comme les FARC, les paramilitaires se rendent compte au début des années 1980 que la participation à l’économie illicite peut apporter davantage que les seuls revenus issus de la protection des *dealers*. À la suite du démantèlement des cartels de Medellín et de Cali, les paramilitaires des Autodéfenses Unies de Colombie (AUC) contrôlèrent 40 % du commerce de la drogue en Colombie, notamment en raison de leur influence dans les régions proches de la frontière avec le Panama<sup>20</sup>. Au début des années 2000, les AUC vendent de la drogue à des trafiquants colombiens, brésiliens et mexicains qui se chargent de la distribution. Sur 110 millions de dollars annuels de revenus estimés, 70 % viendraient de l’économie de la drogue.

---

<sup>19</sup> Question traitée dans Lcl Cario, *L’Action intégrale...*, *op. cit.*

<sup>20</sup> Vanda Felbab-Brown, *Shooting Up. Counterinsurgency and the War on Drugs*, *op. cit.*, p. 95.

Grâce à cette entrée dans l’économie de la drogue, les AUC développent leurs capacités militaires, mais parallèlement assez peu leur capital politique. En effet, elles traitent avec les *dealers* directement, dont elles défendent les intérêts, et non les populations locales. Les paramilitaires ne jouent ainsi pas le rôle de régulateur économique comme le font les FARC. Ils tendent même à effacer la distinction avec les narcotrafiquants, à l’exception des régions récupérées où la guérilla est solidement implantée. Dans ces zones contestées, les paramilitaires offrent aux *campesinos* des prix élevés pour la pâte de coca, réduisent les taxes, veillent à apporter des services sociaux... Bref, tout en éliminant les paysans soutenant les guérillas d’extrême-gauche, les milices cherchent à conquérir les populations en améliorant leurs conditions de vie dans ce qui s’apparente à la vieille politique de la carotte et du bâton.

Dans la seconde moitié des années 1990, les FARC copient le modèle économique des paramilitaires. La guérilla s’est, d’une part rendu compte qu’en laissant les trafiquants opérer dans les régions sous son contrôle, elle permettait aux paramilitaires de s’enrichir en toute liberté, d’autre part que l’ancien système consommait trop de guérilleros. Les campagnes de répression des forces armées ont en effet mis fin aux marchés ouverts de la drogue et les *chichipatos* – « gens de rien » dans l’argot colombien – se sont lancés dans le porte-à-porte le long des fleuves et des canaux, achetant la pâte base dans les fermes en étant accompagnés d’un ou deux guérilleros pour calculer le montant de la « taxe révolutionnaire »<sup>21</sup>. Au lieu de forcer les trafiquants à payer un prix élevé pour les feuilles de coca et la pâte base, elles ont progressivement imposé leurs propres prix et forcé les paysans à leur vendre directement leur production. Sous l’effet des offensives gouvernementales, les FARC auraient également contraint des *cocaleros* du Caquetá et du Putumayo ainsi que des indigènes à cultiver de la coca. Si ces discours permettent de ne pas apparaître comme un criminel devant la justice colombienne, il est fort probable que les brutalités aient augmenté dans un double contexte d’autonomisation financière des fronts, de réduction des autres sources de financements, et de priorité accordée à la protection des combattants au détriment de la préservation des territoires et de la protection des populations<sup>22</sup>.

#### 1.4. Une constellation d’acteurs

La saisie et l’examen de l’ordinateur d’Edgar Tovar, chef du 48<sup>e</sup> front FARC, à la tête d’une partie du narcotrafic dans le sud de la Colombie, a révélé une activité croissante des FARC dans le trafic de drogue hors de Colombie. La guérilla marxiste contrôlerait ainsi une partie du trafic de drogue passant par le Pacifique, le Panama et le Venezuela<sup>23</sup>. Des rapports font également état de bases permanentes pour le trafic de cocaïne au Brésil<sup>24</sup>.

<sup>21</sup> Alain Labrousse, *Rapport de mission (16 au 30 août 2001) sur la coopération française avec la Colombie dans le domaine des drogues*, Observatoire français des drogues et des toxicomanies, février 2002, pp. 16-17. Rapport disponible sur Internet. En ligne : <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/epbxali2.pdf>. Consulté le 15 mai 2010.

<sup>22</sup> Vanda Felbab-Brown, *op. cit.*, p. 99.

<sup>23</sup> Depuis le début des années 2000, le Venezuela s’est imposé comme la principale plate-forme d’exportation de drogues illicites vers les États-Unis et, de plus en plus, vers l’Europe, tandis que Haïti et la République Dominicaine asseyaient dans le même temps leur rôle d’« États entrepôts ». En raison de l’hégémonie des cartels mexicains sur le commerce illicite de cocaïne vers les États-Unis, la route caribéenne vers les États-Unis est en effet tombée en désuétude, poussant les trafiquants caribéens à se tourner vers les marchés européens, où la consommation de cocaïne aurait triplée ces dix dernières années, sinon vers le marché Asiatique.

<sup>24</sup> International Crisis Group, « Improving Security Policy in Colombia », 29 juin 2010, p. 9. En ligne : <http://www.crisisgroup.org/en/regions/latin-america-caribbean/andes/colombia/B23-improving-security-policy-in-colombia.aspx>. Consulté le 30 juin 2010.



Exemples de marquages utilisés pour les trafiquants de drogue pour identifier la provenance de la pâte base et du chlorhydrate de cocaïne.

L’une des évolutions de ces dernières années du trafic de drogue en Colombie repose sur le développement de liens entre les différents groupes armés. Lorsque les militaires ont capturé en février 2004 la guérillero FARC « Sonia », en charge des finances du bloc sud, ils ont ainsi trouvé sur son ordinateur portable des emails demandant aux paramilitaires de fournir un hélicoptère pour le transport d’armes et de drogues dans la jungle<sup>25</sup>. Les bandes criminelles, nouveaux acteurs de la violence désignés sous le terme de BACRIM par le gouvernement colombien, sont parties prenantes de ces interconnexions. L’armée colombienne estime, au début de l’année 2010, que six bandes seraient réellement structurées, regroupant 3 750 membres dans 18 départements<sup>26</sup>. Or dans le cadre de leurs activités liées au narcotraffic, certaines de ces

bandes ont été amenées à nouer des alliances avec les FARC, confrontées à une diminution des revenus liés aux rançons : entre 2002 et 2008, le nombre d’enlèvements est passé de 2 883 à 437. La faiblesse de la guérilla pousse en effet à la coopération avec des bandes dont les cellules sont souvent indépendantes, comme dans la région de Bajo-Cauca où la bande criminelle dominante exerce son emprise par le biais de franchises et les FARC, trop faibles pour imposer leur domination, se sont rapprochées des différents groupes criminels, parfois en conflits les uns avec les autres.

Groupes armés	Types de drogues	Types de participation	Période
FARC	Cocaïne Marijuana Opium	Taxation des cultures, de la transformation et du trafic. Transformation. Trafic.	Années 1980
ELN	Marijuana Opium	Taxation des cultures, protection des laboratoires.	Années 1990
EPL	Cocaïne Marijuana	Taxation des cultures	Années 1980
M-19	Cocaïne	Facilitation et protection du trafic.	Années 1980
Paramilitaires, bandes criminelles et groupes émergents	Cocaïne Marijuana Opium	Taxation des cultures, de la transformation et du trafic. Transformation. Trafic.	Années 1980

**Participation des groupes armés colombiens à l’économie de la drogue.**  
Vanda Felbab-Brown, *Shooting Up. Counterinsurgency and the War on Drugs*,  
Brookings Institution Press, Washington, 2010, p. 187.

<sup>25</sup> Vanda Felbab-Brown, *op. cit.*, p. 100.

<sup>26</sup> Entretien avec un sous-officier des services de renseignement colombiens, mai 2010. À ces six bandes organisées s’ajoutent des groupes criminels plus petits qui gravitent autour. Nombre des membres des bandes criminelles seraient d’anciens paramilitaires démobilisés retombés dans la criminalité, les autres membres étant des citoyens pauvres attirés par les 250 dollars par mois proposés comme revenu.

Les bandes criminelles et les FARC ne sont pas les seules à nouer des liens. Des relations entre les cartels de Medellín et les cartels mexicains seraient avérées<sup>27</sup>. De même, l’ELN et les FARC auraient, en décembre 2009, annoncé la formation d’une alliance contre l’administration Uribe. Cette annonce doit toutefois être relativisée en raison de précédents restés sans traduction concrète, de l’animosité profonde entre les deux mouvements armés, et de l’éclatement des fronts FARC. Il n’empêche, localement des rapprochements ne sont pas à exclure, comme dans les départements du Nariño et du Cauca, où les premiers mois de l’année 2010 ont semble-t-il vu une trêve s’imposer et être respectée.

Si l’offensive du gouvernement contre les groupes armés a pu nourrir des logiques de rapprochement, elle a aussi entraîné des luttes destinées à contrôler le trafic de drogue ou une partie de celui-ci. Le sud-ouest du pays, fortement touché, a beaucoup souffert. Outre une augmentation des violences dans les zones frontalières et le long des corridors de déplacement, les récents progrès sécuritaires dans les marges ont aussi entraîné une extension des espaces touchés par le narcotrafic. Une conséquence des victoires du gouvernement est le développement du micro-traffic dans les zones urbaines, principalement entre les mains des bandes criminelles et de narcotrafiquants, et donc des affrontements pour son contrôle. Quoiqu’il en soit, ces reconfigurations entre les acteurs criminels et les groupes armés brouillent les identités et compliquent l’identification des acteurs de la violence.

**Enseignement n° 3.** Les acteurs criminels sont interconnectés, formant une nébuleuse dont les membres, aux identités parfois floues, ont des objectifs divers.

<sup>27</sup> International Crisis Group, « Improving Security Policy in Colombia », 29 juin 2010, p. 10.



## CHAPITRE 2

# L'APPROCHE CONTRE-NARCOTIQUE COLOMBIENNE

Pour les autorités politiques et les militaires colombiens, la drogue est au cœur de la violence qui affecte la Colombie. Avec le déplacement massif de la culture de la coca en Colombie dans les années 1990, la drogue, traditionnellement associée à la criminalité et à la corruption, a permis aux groupes armés d'augmenter leurs effectifs et d'étendre leur contrôle territorial. Dans cette perspective, le gouvernement a fait de la lutte contre la drogue l'un des axes principaux de ses efforts, non sans être influencé d'ailleurs dans son approche par des États-Unis omniprésents en Colombie et dont l'investissement dans la « guerre à la drogue » est une constante depuis 1945.

### 2.1. Une violence alimentée par la drogue

La lutte contre la drogue est l'un des objectifs affichés par le gouvernement colombien dans le cadre de son combat contre les groupes armés. Pour les dirigeants colombiens, la drogue alimente la criminalité, nourrit la déforestation et la corruption<sup>28</sup>. Pire, elle explique pourquoi les FARC ont pu menacer l'État à la fin des années 1990, constituer un corps de bataille alors que s'étaient taris avec la fin de la Guerre froide, les subsides libyens, soviétiques et cubains. La drogue a permis aux guérillas d'extrême-gauche colombiennes d'être auto-suffisantes. Lutter contre le narcotraffic constitue en cela un moyen de réduire leurs ressources en rendant plus difficile la culture de la coca, la production et la revente de cocaïne<sup>29</sup>.

L'augmentation du coût des activités liées à la drogue est dans cette optique l'un des cinq objectifs stratégiques de la politique de consolidation de la sécurité démocratique (2006-2010)<sup>30</sup> aux côtés du contrôle du territoire, du maintien de l'initiative stratégique, de la modernisation des forces de sécurité et de la lutte contre la criminalité dans les villes. Parmi les zones d'action de l'année 2009, l'état-major des forces armées identifiait d'ailleurs, aux côtés de l'ancienne zone démilitarisée et des régions frontalières, les principales zones de production de la drogue et les eaux territoriales par lesquelles transite plus de moitié de la drogue sortant de Colombie.

Ce lien entre la contre-insurrection et la lutte contre-narcotique n'est pas sans faire débat. Comme le rappelaient certains analystes au moment de la mise en place du Plan Colombie, le centre de gravité des guérillas n'est pas la drogue mais le contrôle politique exercé sur les populations des bourgs et des zones rurales échappant à l'État et dans lesquelles les grands propriétaires ont appliqué « leur loi »<sup>31</sup>. Les guérillas d'extrême-gauche sont ainsi apparues comme un rempart contre les abus des grands propriétaires

<sup>28</sup> Présidence de la République et ministère de la Défense colombien, *Política de Defensa y Seguridad Democrática*, 2003, p. 27.

<sup>29</sup> Entretien avec un général colombien, mai 2010.

<sup>30</sup> La politique de consolidation de la sécurité démocratique (PCSD), promulguée en 2007, remplace la politique de défense et de sécurité démocratique (PDS), en vigueur depuis 2003. « La Politique de défense et de sécurité démocratique, explique le ministre de la Défense d'alors Juan Manuel Santos dans le document qui définit la PCSD, requiert un ajustement pour l'adapter au nouveau contexte stratégique et pour, en outre, passer de l'objectif initial de contrôle du territoire par la force publique à la récupération sociale du territoire grâce à l'action intégrale de l'Etat. » Juan Manuel Santos a été élu en juin 2010 Président de la République.

<sup>31</sup> Angel Rabasa et Peter Chalk, *Colombian Labyrinth*, Rand Corporation, 2001, p. 65.

et les processus de concentration à l’œuvre sur les fronts de colonisation. La trajectoire personnelle de Marulanda – chef historique des FARC, décédé en mai 2008 – tout comme la place du ressentiment lors des négociations entamées avec le gouvernement en 1999 et la dimension rurale des appuis des FARC, en témoignent. C’est là une limite de l’emploi des énoncés « narcoguérillas » ou « narcoterroristes » par le gouvernement colombien. En déniait toute dimension politique à des mouvements armés sous prétexte qu’ils se seraient tournés vers la drogue et l’économie illicite au mépris de leur idéologie originelle, ces énoncés s’insèrent dans une stratégie de communication destinée à décrédibiliser l’autre et à lui ôter toute légitimité, mais en ne rendant que partiellement compte de la réalité<sup>32</sup>.

La connexion entre la drogue et la contre-insurrection est antérieure à l’arrivée au pouvoir d’Uribe et à la mise en place de la politique de sécurité démocratique. Le président Ernesto Samper, pour faire oublier que le cartel de Cali avait financé sa campagne électorale, s’engage peu après son élection en 1994 à détruire tous les champs de coca du pays (environ 50 000 hectares) en deux ans. En une année, 4 910 hectares de coca sont traités, soit davantage que durant les quatre années précédentes. Entre 1994 et 1995 la superficie des champs éradiqués augmente de 400 %<sup>33</sup>. Or pour le journal *El Tiempo*, l’intensification de l’éradication n’est pas seulement un moyen de limiter les répercussions d’un scandale politique. C’est aussi un moyen d’affaiblir les guérillas. « *Si quelque chose peut persuader les guérillas de négocier un accord de paix solide, c’est une réduction substantielle et prolongée des importants revenus qu’elles reçoivent régulièrement du trafic [de drogue], qui leur permet de maintenir et équiper une force armée de plus en plus importante. [...]. En d’autres termes, aucune solution n’est possible face au problème des insurrections armées aujourd’hui en Colombie tant que le trafic de drogue continuera d’augmenter.* »<sup>34</sup>.

### 2.2. L’échec des années 1990

Le programme d’éradication lancé par Samper échoue. Entre sa mise en place en 1994 et 1999, la superficie des champs de coca en Colombie passe de 50 000 à 100 600 hectares et s’étend à 27 des 32 départements du pays. Dans le même temps, les groupes armés poursuivent leur montée en puissance tandis que les aspersions aériennes nourrissent chez les *cocaleros* une hostilité à l’égard du gouvernement et ses représentants, d’autant qu’aucun programme alternatif viable n’est proposé.

Plus grave, en apparaissant comme des soutiens de la cause des *cocaleros*, les FARC accroissent leurs renseignements sur les unités militaires. Entre 1996 et 1998, les cultivateurs de coca, en informant les FARC sur les mouvements et les effectifs des forces armées, aident la guérilla à infliger de lourdes défaites au gouvernement. En mars 1998 par exemple, ce sont des informations apportées par des informateurs locaux qui permettent l’anéantissement à El Billar, dans le Caguán, du 52<sup>e</sup> bataillon de contre-guérilla. Cette embuscade témoigne certes de l’impréparation des forces armées colombiennes face aux capacités militaires croissantes des FARC, mais aussi des soutiens dont disposent les FARC au sein des populations locales dans les régions productrices de drogue : à El Billar, la guérilla a pu réunir entre 600 et 800 combattants à l’insu du chef de bataillon. Dans ce contexte, la guérilla impose des pertes croissantes aux troupes gouvernementales. En 1984, le ratio entre les pertes militaires et de la guérilla est de 1 militaire pour 1.52 guérillero. En 1999, il est passé à 1 pour 1.21.

<sup>32</sup> Sur ce sujet et la logique militaire chez les FARC, consulter Daniel Pécaut, « Les FARC : longévité, puissance militaire, carences politiques », *Hérodote*, n° 123, 4<sup>e</sup> trimestre 2006, pp. 9-40.

<sup>33</sup> Vanda Felbab-Brown, *op. cit.*, p. 87.

<sup>34</sup> *Idem.*

**Enseignement n° 4.** Le soutien des populations locales aux FARC, inhérent à la politique narcotique du mouvement et anti-narcotique de l'État, fut une des raisons des défaites militaires de la seconde moitié des années 1990. La guérilla est informée par les habitants, alors que les forces armées sont tributaires des moyens de renseignement électroniques et – lorsqu'il y en a – des déserteurs et prisonniers adverses.

En raison des coups de butoir des FARC, le président Andrés Pastrana entame des négociations peu après son élection en juin 1998 et accorde au mouvement armé une zone démilitarisée de 42 000 km<sup>2</sup>. Au même moment, le ministère de la Défense revoit sa position concernant la participation des forces armées aux opérations contre-narcotiques. En 1988, le ministre de la Défense Rafael Samuel Moline affirmait que « *l'armée aurait de meilleurs résultats dans la contreguérilla si elle n'était pas engagée dans des opérations contre-narcotiques* »<sup>35</sup>. Quatre ans plus tard, en 1992, les militaires refusaient une offre des États-Unis de 2,8 millions de dollars destinée à mettre en place des unités de lutte contre la drogue, estimant avoir suffisamment de travail avec la lutte contre les guérillas – les accrochages sont passés de 94 en 1985 à 600 au milieu des années 1990 – et ne voulant pas compromettre leurs relations avec les paramilitaires. Ces derniers auraient en effet permis localement, du fait d'alliances, d'augmenter le nombre de combattants disponibles contre les guérillas et de tenir des territoires que l'armée ne pourrait occuper en raison d'effectifs insuffisants<sup>36</sup>. De surcroît, les chefs militaires estiment que les paramilitaires peuvent être des pourvoyeurs d'informations obtenues auprès des populations locales, parfois par la force. Or au milieu des années 1990, les officiers généraux colombiens se rendent compte qu'ils ont besoin de l'aide américaine dans la contre-insurrection. Et pour bénéficier de cette aide, il faut s'insérer dans la lutte contre le narcotrafic, vieux thème de la politique extérieure américaine mais qui a reçu une nouvelle actualité avec la fin de la Guerre froide.

### 2.3. Le Plan Colombie

Au cours des années 1990, la coopération en matière de lutte antidrogue devient le principal élément de la politique des États-Unis en Colombie. Cependant, malgré quelques succès à la fois spectaculaires et symboliques comme la mort de Pablo Escobar, le scandale lié à la campagne de Samper jette un froid sur les relations entre les deux pays. L'élection de Pastrana et l'ouverture de négociations avec les FARC est alors l'occasion de relancer la coopération dans le domaine de la lutte contre la drogue avec la mise en place d'une nouvelle stratégie formulée dans ce qui deviendra le Plan Colombie.

#### ● Une initiative colombienne sous influence américaine

Une certaine confusion entoure la genèse du Plan Colombie. Avant même de porter ce nom, ce fut une initiative colombienne cherchant à mobiliser la « communauté internationale » en faveur de la paix en Colombie. Sous l'effet de l'influence nord-américaine, le résultat apparaît bien différent et l'essentiel des mesures préconisées tourne autour de la lutte contre la production et le trafic de drogue.

<sup>35</sup> Cité par Vanda Felbab-Brown, *Shooting Up. Counterinsurgency and the War on Drugs*, Washington, Brookings Institution Press, 2010, p. 86.

<sup>36</sup> Alain Labrousse, *Rapport de mission (16 au 30 août 2001) sur la coopération française avec la Colombie dans le domaine des drogues*, Observatoire français des drogues et des toxicomanies, février 2002, p. 24. La collusion des paramilitaires avec l'armée a été particulièrement mise en évidence avec le démantèlement en mai 1998 de la XX<sup>e</sup> brigade. Cette dernière, entraînée par la CIA et spécialisée dans les opérations antiguérilla avait commis, en liaison avec les paramilitaires, des violations des droits de l'homme tellement flagrantes que les États-Unis eux-mêmes ont dû exiger sa dissolution.

### **Internationaliser la paix**

Andrés Pastrana avait proposé, en juin 1998, dans l’un des vingt points composant son agenda politique intitulé *Una Política de paz para el cambio*, « d’internationaliser la paix pour terminer la guerre ». « En tant que président élu, affirmait Pastrana alors candidat, je visiterai les gouvernants et les nations industrialisées qui ont manifesté leur intérêt pour nous aider, en particulier les États-Unis, afin de concerter avec eux la manière dont ils pourront nous appuyer pour initier la réhabilitation économique et sociale des zones les plus touchées par le conflit, qui sont précisément celles qui depuis des siècles ont été abandonnées par l’investissement de l’État. »<sup>37</sup>.

L’idée de base de Pastrana et de ses principaux collaborateurs est de trouver des partenaires et des appuis internationaux pour son projet de construction de la paix. Quatre jours après son élection, Pastrana parlait d’ailleurs pour la première fois d’un « plan pour la paix », un « nouveau Plan Marshall » en tant que plan de développement alternatif du pays et comme un pas décisif vers la résolution du conflit armé. Ce plan pour la paix ne saurait en effet être mené sans les guérillas. Bien au contraire, dans la conception originelle du président colombien, le « plan pour la paix » aurait dû se réaliser avec la contribution et les idées d’une guérilla qui aurait eu la possibilité, à l’occasion du processus de négociation engagé, de présenter ses propositions dans le domaine des réformes économiques et sociales. Au même titre, la société civile était invitée à jouer un rôle actif dans la conception du plan de paix.

### **L’ombre de Washington**

Le Plan Colombie n’est pas le fruit de la seule vision de Pastrana et de ses collaborateurs. Il aurait en fait été élaboré, par une équipe formée de hauts fonctionnaires et militaires à la fois colombiens et américains. Cette relation entre Washington et Bogota n’est pas nouvelle. Commencée avec la reconnaissance officielle de la République de Grande Colombie par les États-Unis en 1822, soit trois ans après l’indépendance de la Colombie, elle a été « mêlée d’intérêts, d’attirances et d’amitié, mais aussi d’indifférence et de rejet »<sup>38</sup>. Les relations entre les deux pays à partir des années 1970 – moment où la drogue, en l’occurrence la marijuana, fait son apparition dans l’agenda américano-colombien – n’échappent pas à cette règle.

Si durant la décennie 1970, la question du narcotrafic est restée marginale et n’envenime pas les relations entre Washington et Bogota, l’essor de la cocaïne colombienne dans les années 1980 rend de plus en plus complexes les relations entre les deux pays. Très vite en effet, la Colombie et les États-Unis s’opposent sur les moyens de lutte contre le narcotrafic. Alors que les cartels de la drogue colombiens commencent à faire parler d’eux après l’assassinat du ministre colombien de la Justice Rodrigo Lara Bonilla en 1984, les Américains reprochent aux autorités colombiennes d’être trop laxistes et de fermer les yeux sur des activités qui leur procurent indirectement d’importants bénéfices. Par ailleurs, les autorités colombiennes se montrent réticentes au sujet de l’installation sur leur territoire de radars américains capables de surveiller et de contrôler les mouvements d’avions transportant de la drogue alors que, pour les États-Unis, la lutte contre le trafic de drogue est devenu à la fois un problème de sécurité nationale, un enjeu de politique intérieure et un objectif de politique étrangère. Au cours des années quatre-vingt-dix, la coopération en matière de lutte antidrogue se renforce pour devenir l’axe central de la politique des États-Unis en Colombie. Les résultats s’avèrent cependant décevants et l’élection de Samper en 1994, accusé d’avoir reçu des fonds du cartel de Cali durant sa campagne

---

<sup>37</sup> Cité par Pietro Lazzeri, *Le conflit armé en Colombie et la communauté internationale*, Paris, L’Harmattan, 2004, pp. 91-92.

<sup>38</sup> Frédéric Massé, « Les États-Unis et l’Europe face au conflit colombien », *CERI*, n° 95, juin 2003, p. 5.

présidentielle, jette un froid entre la Colombie et les États-Unis. Début 1994, le représentant américain de la DEA en Colombie qualifie même publiquement le pays de « narco-démocratie ». Le 1<sup>er</sup> mai 1994, le département de la Défense américain décide de ne plus partager les informations en temps réel avec les autorités colombiennes et, en 1996, le président Samper se voit privé de son visa pour les États-Unis. La même année, l’engagement des Américains auprès de leurs partenaires colombiens dans la lutte contre la production et le trafic de drogue est limité et, les militaires colombiens étant accusés de violer régulièrement les droits de l’homme, l’aide de Washington bascule au profit de la police nationale colombienne.

L’élection de Pastrana et la volonté manifestée par le nouveau président de négocier avec les groupes armés est ainsi, pour les Américains, l’occasion de renouer des liens avec la Colombie. En septembre 1999, les présidents Pastrana et Clinton énoncent pour la première fois leur volonté commune de promouvoir un plan pour la paix. En février 2000, Pastrana se rend à Washington pour promouvoir le Plan Colombie et, durant presque toute l’année 2000, le Sénat et la Chambre des représentants, alors à majorité démocrate, débattent de ce plan et du *Colombia Aid Package* (les aides apportées par les États-Unis à Bogota).

En novembre, après que les deux chambres ont aplani leurs différences<sup>39</sup>, ce dernier est approuvé. De plan de sauvetage de la Colombie, il est néanmoins devenu sous la pression des États-Unis un plan de lutte contre le narcotrafic destiné à appuyer les efforts de paix du président colombien, mais aussi à renforcer la présence américaine en Amérique latine et à réduire les exportations de drogues colombiennes.

### ● Un plan de lutte contre la drogue ou contre la guérilla ?

Le Plan Colombie, dans la version présentée par le président Pastrana à Washington en septembre 1999, comptait cinq objectifs principaux : appuyer le processus de paix engagé avec les FARC, lutter contre le narcotrafic, relancer l’économie, réformer le système judiciaire et promouvoir les droits humains, favoriser la démocratisation du pays et le développement social. La durée totale du plan était prévue sur six années, divisées en trois périodes.

À l’origine, l’administration Pastrana avait planifié un paquet de 7,5 milliards de dollars pour le Plan Colombie. La Colombie devait financer 4 milliards de dollars, la communauté internationale étant sollicitée pour les 3,5 milliards restants. 1,5 milliard devaient venir des États-Unis, 1 milliard de l’Union européenne et 1 milliard d’organisations internationales, notamment le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Interaméricaine de Développement (BID). Le financement du Plan Colombie par le gouvernement colombien devait s’effectuer à travers des privatisations, l’émission d’obligations et des bénéfices dérivant de réformes structurelles. Si les États-Unis, le FMI et la BID se sont montrés disponibles pour leur quota d’aides, le Plan Colombie n’a pas rencontré le succès escompté auprès de la plupart des pays européens<sup>40</sup>. L’Union européenne, jugeant le plan préjudiciable à la sécurité des populations, a préféré investir dans l’accompagnement des négociations de paix avec les FARC et l’ELN ainsi que dans le domaine de la coopération au développement et de l’aide humanitaire.

---

<sup>39</sup> Pour Frédéric Massé, les débats au Congrès sur le Plan Colombie « rappelaient étrangement, sur le fond comme sur la forme, ceux relatifs à l’aide américaine en Amérique centrale dans les années quatre-vingt. Une fois encore, des divergences et des tensions existaient entre l’exécutif, le législatif et les différentes administrations en charge du dossier. Cela étant, les discussions ne portaient pas tant sur le fait de savoir si les États-Unis devaient ou non s’impliquer et fournir une aide à la Colombie, que sur les conditions, les restrictions et les modalités d’utilisation de cette aide, autrement dit sur la manière dont les États-Unis devaient s’impliquer. ». Frédéric Massé, *art.cit.*, p. 11.

<sup>40</sup> L’Espagne, en raison des relations amicales entre le président colombien Pastrana et le Premier ministre espagnol Aznar, contribue à hauteur de 100 millions de dollars. La Norvège, également, a versé 20 millions pour les programmes destinés à la prise en charge des personnes déplacées.

Avec leur contribution de 1,3 milliard de dollars, soit 21 % du total, les États-Unis sont donc le principal bailleur de fonds étranger et le seul ayant, de fait, la capacité de conditionner les choix politiques et stratégiques du gouvernement colombien. Or à l’origine, l’idée pour le département d’État était de négocier la paix en échange de l’arrêt du narcotrafic. Les Américains, qui cherchaient à déconnecter le problème de la drogue de celui de la guérilla, avaient effectivement décidé de prendre au mot des FARC se disant prêts à abandonner leurs activités liées à la drogue. La logique sous-jacente du Plan Colombie reposait ainsi sur un pari ambitieux : fournir une aide importante sous forme de programmes de développement alternatifs, de soutien socioéconomique dans les zones de guérillas et de cultures de coca, en échange de l’arrêt du narcotrafic. Deux événements vinrent toutefois contrarier les ambitions américaines et réduire l’espoir d’une collaboration des FARC au Plan Colombie. Au début du mois de mars 1999, trois indigénistes de nationalité américaine sont assassinés par les FARC à la frontière avec le Venezuela. Deux mois après une réunion entre des membres du département d’État et des FARC au Costa Rica, au cours de laquelle les représentants de l’administration américaine s’étaient inquiétés du sort de missionnaires américains enlevés le 31 janvier 1993, ces nouveaux assassinats sont vécus comme un véritable affront. Le 23 juillet 1999, un avion américain RC-7 ARL *Dehaviland* équipé de matériel électronique servant à détecter les laboratoires de drogue et les cultures illicites, considéré comme l’arme secrète contre les FARC, s’écrase dans le sud du pays dans la région de Patascoy avec cinq Américains et deux Colombiens à son bord<sup>41</sup>. Bien qu’officiellement l’accident soit dû à des erreurs de cartes, il accentue le scepticisme de Washington à l’égard des intentions des FARC.

Entre 2000 et 2002, le Plan Colombie s’affiche officiellement comme un plan de lutte contre le narcotrafic. Pour le département d’État, l’aide américaine doit permettre à l’armée colombienne d’obtenir les moyens techniques, logistiques et opérationnels pour lutter efficacement contre les producteurs et trafiquants de drogue. À aucun moment il ne s’agit de lutter contre la guérilla. Toutefois, une certaine ambiguïté existe sur son objectif réel : plan de lutte contre le narcotrafic ou contre les acteurs armés illégaux et principalement contre la guérilla. En effet, les acteurs armés illégaux se nourrissent en partie de ce trafic et, surtout, le Plan Colombie prévoit de concentrer les efforts en matière de lutte antidrogue dans le sud du pays, précisément là où l’influence des FARC est l’une des plus fortes<sup>42</sup>.

Cette ambiguïté originelle est levée par George W. Bush, en 2002, avec des restrictions introduites pendant les discussions à la Chambre et au Sénat limitant l’aide américaine à la lutte contre le narcotrafic. Ce changement, indissociable d’un contexte de durcissement de la politique américaine suite aux attentats du 11 septembre 2001, résulte de la rupture des négociations de paix avec les FARC en février 2002. Le 20 février, le détournement d’un avion de ligne régulière, et l’enlèvement du sénateur Jorge Eduardo Gechem Turbay qui voyageait à son bord, déclenche une réaction immédiate du président Pastrana qui ordonne à l’armée colombienne de reprendre pied dans la zone démilitarisée. En presque trois ans, seules les modalités de la négociation avaient été abordées, et non les questions de fonds.

---

<sup>41</sup> Selon Daniel Pécaut, les FARC sont à la fin des années 1990 incapables de manier la parole politique. Bien qu’elles constituent une organisation politique avec des revendications, elles échouent à capitaliser dans la durée leurs succès militaires et à renforcer leur crédibilité en transformant un ressentiment, s’enracinant – au moins dans les discours – dans la *Violencia*, en perspectives politiques. Daniel Pécaut, *art. cit.*, pp. 35-37.

<sup>42</sup> Les départements d’Antioquia, de Bolívar et de Magdalena dans le Nord de la Colombie disposent de superficies étendues de culture de coca et sont une région clé pour l’exportation de la cocaïne. Or ils sont contrôlés principalement par les AUC et c’est, selon Pietro Lazzeri, un élément important du choix de faire porter le Plan Colombie sur le Sud du pays. En cela, « le Plan Colombie peut être considéré, avant tout, comme un outil pour limiter les moyens financiers des FARC et, en conséquence, réduire leur capacité militaire ». Pietro Lazzeri, *op. cit.*, p. 109.

## 2.4. Une focalisation sur l'éradication et l'interdiction

Si le Plan Colombie inclut des mesures de renforcement des droits de l'homme, de développement social, de soutien à l'économie et de progression dans la négociation du conflit armé, le volet répressif prédomine. Sur les 1,3 milliard de dollars d'aide américaine, 428,7 millions de dollars sont attribués à l'interdiction régionale, 405,9 millions à la formation de la brigade contre-narcotique, 99,8 millions à l'interdiction sur le territoire colombien<sup>43</sup>, auxquels il faut ajouter 115,9 millions pour la police anti-narcotique, en charge notamment des fumigations aériennes. Seulement 81 millions sont attribués aux programmes alternatifs, dont 30 millions pour l'éradication volontaire. Le principe directeur du Plan Colombie consiste en effet à attaquer le problème de la drogue à la source, en éliminant les champs de cultures illicites, en détruisant les laboratoires de production et en entravant la commercialisation de la pâte base et du chlorhydrate de cocaïne.

Les opérations anti-narcotiques ont été concentrées dans un premier temps dans le département du Putumayo, avant d'être élargies au Sud-Est et au bassin du Rio Magdalena dans le centre du pays, puis à l'ensemble de la Colombie<sup>44</sup>. Les cultures illicites sont en effet importantes dans le Sud en raison de la proximité avec le Pérou et de la faible présence des forces de sécurité. Selon un briefing des forces armées daté d'avril 2000, le département du Putumayo comptait alors 35 100 hectares de champs de coca et celui du Caquetá 28 000, pour un total estimé pour l'ensemble de la Colombie à 122 500 hectares, soit un peu plus de la moitié de la production du pays<sup>45</sup>. Le succès de ces opérations est conditionné à la consolidation du contrôle de l'État sur le territoire, notamment dans les départements du sud et l'ancienne zone démilitarisée attribuée aux FARC par Pastrana en 1998.

En raison de la focalisation sur l'action armée et policière, des think-tanks et des hommes politiques, dont Henry Kissinger, ont émis des doutes sur l'efficacité du Plan Colombie. Outre le problème des fumigations aériennes, qui ne sont pas une nouveauté<sup>46</sup>, c'est la focalisation de l'aide américaine sur les volets militaire et policier qui fait question. Entre 2000 et 2007, plus de 80 % des 5,4 milliards de dollars attribués à la Colombie par les administrations Clinton et Bush ont en effet été attribués aux forces de sécurité<sup>47</sup>. À l'inverse, moins de 300 millions ont été attribués aux cultures alternatives, au renforcement des droits de l'homme et aux négociations de paix. Pietro Lazzeri relevait d'ailleurs en 2004 que sur les principaux points du paquet initial, les deux alors réalisés étaient la formation de trois bataillons spécialisés dans la lutte contre-narcotique – plus précisément dédiés à la protection des aéronefs chargés des fumigations – et l'intégration opérationnelle des moyens aériens<sup>48</sup>.

La politique de « sécurité démocratique » définie et mise en œuvre par Uribe a entraîné une inflexion de la politique colombienne. Depuis 2006 et la mise en place du plan de consolidation notamment, le gouvernement colombien met l'accent sur le développement des territoires. En accord avec des Américains dont les militaires sont engagés dans la réécriture de leur doctrine de contre-insurrection et qui mettent de plus en plus en avant l'intégration des efforts civils et militaires, l'investissement social est jugé nécessaire

<sup>43</sup> Sur les 99,8 millions dédiés à l'interdiction sur le territoire colombien, l'armée de Terre a reçu 6 millions, la Marine 18,9 et l'armée de l'Air 77,9 millions. Présentation powerpoint de novembre 2000, transmise à l'auteur en mai 2010.

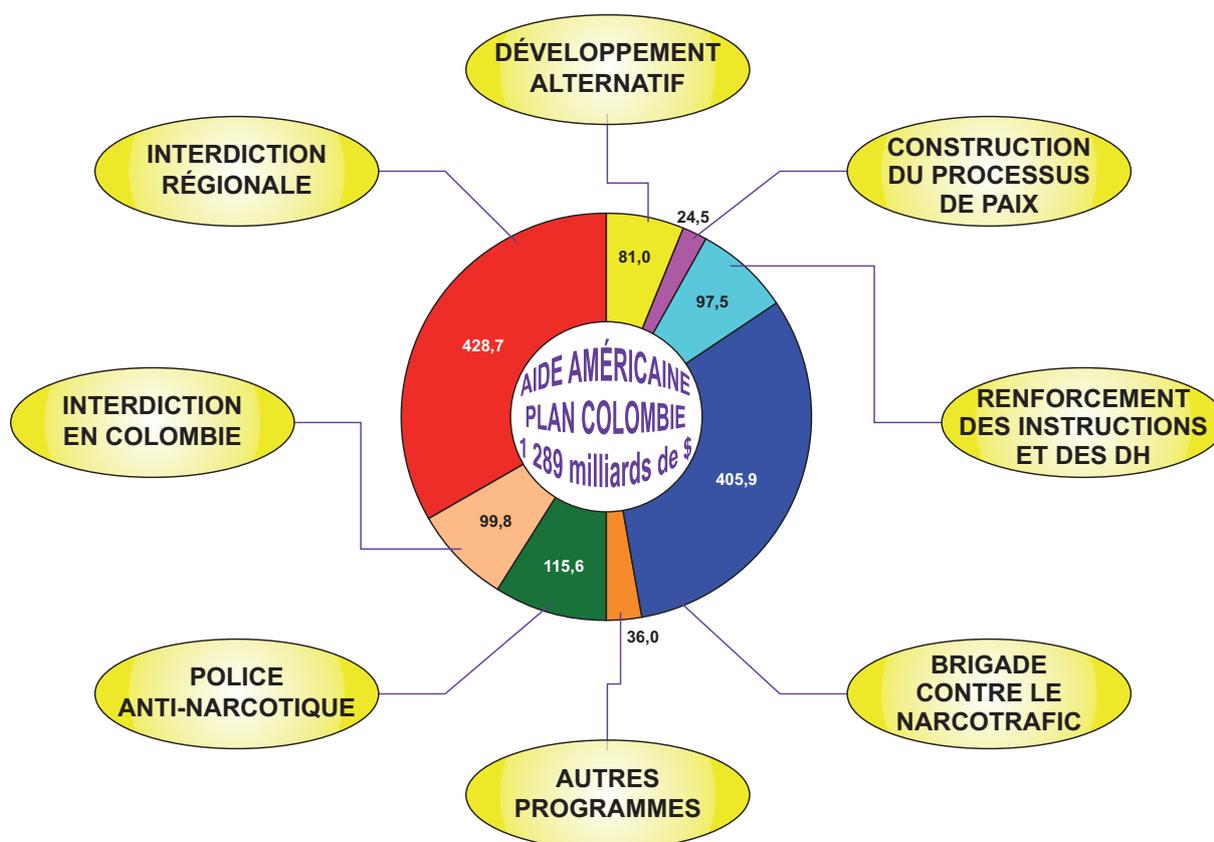
<sup>44</sup> Document colombien, novembre 2000.

<sup>45</sup> Cité par Angel Rabasa et Peter Chalk, *op. cit.*, p. 64.

<sup>46</sup> À la fin des années 1970 et dans les années 1980, d'importantes campagnes de fumigation ont visé les plantations de cannabis, en particulier dans la Sierra Nevada de Santa Marta. Sur ce thème, voir le chapitre 4.

<sup>47</sup> Adam Isaacson et Abigail Poe, *After Plan Colombia. Evaluating "Integrated Action", the next phase of U.S. assistance*, Center for International Policy, décembre 2009, p. 4.

<sup>48</sup> Pietro Lazzeri, *op. cit.*, p. 104.



Répartition de l’aide américaine lors du lancement du Plan Colombie.

pour maintenir le progrès du pays, le développement et la présence du gouvernement dans les territoires récupérés<sup>49</sup>. Représentatif de cette évolution, le Plan Colombie II (2007-2013) ou Phase de Consolidation du Plan Colombie, prône une réduction progressive de l’assistance en faveur des forces armées et de la police nationale et une augmentation des financements destinés aux programmes d’assistance non militaires. La nouvelle version de la politique de défense et de sécurité colombienne, élaborée parallèlement, met en avant la nécessité d’intervenir région par région (principe de la tâche d’huile) et l’importance du civilo-militaire pour apporter les services de base aux populations locales<sup>50</sup>.

Reste qu’en aucun cas la récupération sociale des territoires doit se faire au détriment d’une sécurité qui reste la condition *sine qua non* de la récupération des territoires. Les forces armées colombiennes occupent donc une place centrale dans la réussite des politiques de lutte contre la drogue. Mais s’ils sont d’abord des pourvoyeurs de sécurité, les militaires colombiens n’en sont pas moins également engagés activement aux côtés de la police contre les narcotrafiquants.

<sup>49</sup> Sur l’action intégrale, consulter : Lcl Jérôme Cario, *L’Action intégrale ou la récupération sociale du territoire en Colombie*, CDEF/DREX, 2008.

<sup>50</sup> GAO (United States Government Accountability Office), *Plan Colombia: Drug Reduction Goals Were Not Fully Met, but Security Has Improved. U.S. Agencies Need More Detailed Plans for Reducing Assistance*, octobre 2008. En ligne : <http://www.gao.gov/new.items/d0971.pdf>. Consulté le 15 juillet 2010.

## CHAPITRE 3

### L'OUTIL MILITAIRE CONTRE LE NARCOTRAFIC

Bien que la lutte contre-narcotique relève en premier lieu des forces de police, celles-ci ont dans les années 1990 été dépassées par les capacités militaires croissantes des groupes armés. Dans le cadre du Plan Colombie, il a été mis en place une brigade de lutte contre-narcotique, fer de lance de l'armée de Terre. La Marine et l'armée de l'Air participent de leur côté principalement aux opérations d'interdiction, encore que les Troupes de Marine ont des missions plus vastes. Bref, la lutte contre la drogue est interarmées et interministérielle.

#### 3.1. La brigade contre-narcotique, fer de lance de l'armée de Terre

L'ensemble des unités de l'armée de Terre participe à la lutte contre la drogue. Dans l'ancienne zone démilitarisée, tant que les conditions de sécurité l'imposent, l'arrachage manuel a été assuré par des hommes de la Force Omega. En réponse au durcissement du conflit et aux sollicitations américaines, une unité spéciale dédiée aux missions contre-narcotiques a été mise en place. Elle est sous les ordres de l'état-major de l'armée de Terre.

- **Une unité mobile et flexible**

En 1998, la Colombie et les États-Unis signent un accord pour former un bataillon contre-narcotique composé de 950 hommes et doté de 33 hélicoptères *Huey*. La mission de cette unité est d'assurer la sécurité nécessaire aux éradications par fumigation dans les départements du Putumayo et du Caquetá, deux régions dans lesquelles les FARC sont solidement implantées et où toute action menée contre la drogue implique des affrontements. Dans le cadre du Plan Colombie, les États-Unis décident de financer la création d'une brigade dédiée à la lutte contre-narcotique.



Insigne de la BCN.

La brigade contre-narcotique est une unité aéromobile. Selon Angel Rabasa et Peter Chalk, elle a reçu dans le cadre du Plan Colombie seize UH-60 et trente UH-1H *Huey* de transport<sup>51</sup>. Dans la pratique, en raison du rôle stratégique joué par les hélicoptères colombiens sur le théâtre des opérations et de leur nombre insuffisant, l'aviation de l'armée de Terre met à disposition de la brigade entre 40 et 60 hélicoptères, avec une rotation toutes les deux semaines. Les hélicoptères sont ensuite attribués aux bataillons par l'état-major de la brigade selon les besoins. L'effectif de la brigade est d'un peu plus de 2 000 hommes répartis entre trois bataillons contre-narcotiques et un bataillon d'appui, auxquels s'ajoute le commandement. Chaque bataillon contre-narcotique compte près de 560 combattants, répartis dans deux compagnies de combat et une compagnie d'appui (reconnaissance, mortiers de 81 mm, unités de recherche des explosifs, section de protection). Chaque compagnie est elle-même subdivisée en quatre sections

<sup>51</sup> Angel Rabasa et Peter Chalk, *Colombian Labyrinth*, Rand Corporation, 2001, p. 63.

de 44 hommes (38 militaires du rang, 5 sous-officiers et 1 officier). Le bataillon d’appui regroupe une section de reconnaissance, une section du génie, une section des transmissions, une section de mortiers de 81 mm et une section pour les opérations psychologiques (OPSIC)<sup>52</sup>.

Si l’état-major de la brigade contre-narcotique est situé à Larandia, les bataillons sont dispersés sur le territoire pour des périodes de deux à trois mois environ. Ils restent cependant sous le commandement de l’état-major de la brigade contre-narcotique, l’officier du bataillon étant quant à lui responsable de la sécurité des aspersions dans sa zone d’opérations. Le partage du renseignement entre l’état-major de brigade présent sur le théâtre d’opérations et le bataillon contre-narcotique est assuré par des officiers de renseignement d’état-major de cette brigade. La recherche d’informations sur le théâtre d’opérations doit notamment permettre de déterminer les itinéraires des avions d’épandage et l’opposition attendue.

**Enseignement n° 5.** Les bataillons de la brigade contre-narcotique sont dispersés sur le territoire colombien en fonction des besoins.

### ● Une réponse au durcissement du conflit

La création de la brigade contre-narcotique est une réponse au durcissement du conflit et au basculement de l’armée de Terre sur la problématique de la lutte contre la drogue.

#### Protéger les avions d’épandage

Jusqu’à la fin des années 1990, la protection des avions d’épandage, pilotés par des ressortissants des États-Unis, est assurée par la police. Cependant, du fait des tirs des guérilleros, le survol des champs de coca à basse altitude devient de plus en plus dangereux. D’autant que, pour inciter à la destruction des aéronefs, les FARC ont promis 200 000 dollars pour chaque appareil engagé dans des missions contre-narcotiques abattu – le premier l’étant en février 1995.

La principale mission de la brigade contre-narcotique, d’ailleurs à l’origine de sa création, est la protection, au sol et dans les airs, des avions déversant des défoliants. Ces avions sont de trois types (T65 *Turbo Trushes*, OV10-*Bronco* et AT802 *Air Tractor*), dont l’autonomie et la capacité d’emport diffère (entre 2 et 3 heures d’autonomie, avec entre 400 et 600 *gallons*<sup>53</sup> d’un composé à base de glyphosate auquel sont ajoutés d’autres produits chimiques). Dans le cadre de ces opérations, seize entreprises américaines sous-traitantes se partageaient en 2003 un plus de 150 millions de dollars. Les effectifs de *Dyncorp*, principale entreprise impliquée dans le soutien aux actions d’aspersion dans le cadre du Plan Colombie, seraient même passés de 176 personnes en 2001 à 287 en mai 2004<sup>54</sup>.

Concrètement, durant une opération d’épandage, les avions sont escortés par des hélicoptères. Si les avions d’épandage font l’objet de tirs, les combattants héliportés sont débarqués et mènent l’assaut contre les éléments guérilleros. Selon la doctrine colombienne, le débarquement peut avoir lieu sur l’objectif, autour, ou alors être plus éloigné et suivi d’un déplacement au sol. D’autres troupes terrestres sont également présentes sur le théâtre d’opérations et utilisables en renfort.

---

<sup>52</sup> Entretien avec un ancien général de la brigade contre-narcotique, mai 2010. Voir la table d’organisation de l’unité en annexe.

<sup>53</sup> 1 *gallon* représente 3,79 litres.

<sup>54</sup> Chiffres cités par Ricardo Vargas Meza, « Trafic de drogue et conflit armé en Colombie. Une relation symbiotique ? », *Les Cahiers de la Sécurité*, n° 59, quatrième trimestre 2005, pp. 39-62, p. 49. Sur l’intégration de la sous-traitance dans la politique étrangère des États-Unis, se reporter à Sammi Makki, « Militarisation de l’humanitaire, privatisation du militaire », *Cirpes/EHESS, Cahiers d’Études Stratégiques*, n° 36-37, 2004, pp. 79-82 plus particulièrement pour la Colombie.

Pour des raisons de sûreté, la doctrine colombienne insiste sur l’emploi, en plus des hélicoptères de transport, d’un hélicoptère de commandement et de deux *cazadores* (chasseurs). Les *cazadores* sont des hélicoptères équipés de mitrailleuses et dédiés à l’appui-feu.



T65, OV-10 et AT802.

### Mener des assauts aéroportés sur des cibles stratégiques

Outre leur rôle dans les aspersions, les bataillons de la brigade contre-narcotique sont chargés de mener des assauts aéroportés sur des cibles stratégiques : destruction de laboratoires, raids sur des lieux de séchage de la coca ou de stockage de la cocaïne ou encore capture de narcotrafiquants.

En février 2004, une unité de la brigade contre-narcotique a ainsi monté l’opération Neptune destinée à capturer Sonia, responsable du narcotrafic pour le bloc sud des FARC, et recherchée pour être extradée et jugée aux États-Unis. À trois heures du matin, trois hélicoptères UH-60 transportant quinze hommes chacun décollent. Deux groupes sont maintenus en réserve, l’un de 45 hommes et le second de 90 hommes. Après 35 minutes de déplacement, les hélicoptères déposent les combattants en trois points autour de l’objectif et se mettent en position d’appui, assistés par un *Dakota*. À 5 heures, après 1 h 30 au sol, les soldats rejoignent les hélicoptères accompagnés de Sonia et quinze guérilleros.

Le secret et la sûreté de l’opération a reposé sur le choix d’intervenir de nuit. L’armée colombienne développe en effet les opérations nocturnes pour préserver la surprise et un avantage tactique sur les combattants des groupes armés qui manquent de systèmes de vision nocturne. « *Les opérations nocturnes, selon la doctrine colombienne en combat irrégulier, sont décisives, permettent de conserver l’initiative qui, jointe aux principes fondamentaux que sont la surprise, l’offensive, la manœuvre et la mobilité, garantissent le succès* »<sup>55</sup>. Les opérations de maintenance des hélicoptères sont menées de manière à permettre ces actions de nuit.

**Enseignement n° 6.** En raison du manque de systèmes de vision nocturne des narcotrafiquants et des guérilleros, la brigade contre-narcotique privilégie les actions nocturnes.

<sup>55</sup> FF.MM. 3-10, *Reglamento de Operaciones en Combate Irregular*, 3.9.1.

### ● Une unité d’élite

Les combattants de la brigade contre-narcotique sont considérés comme des forces spéciales de l’armée de Terre. La carrière des soldats se fait intégralement dans la brigade. Pour les officiers et les sous-officiers, l’affectation est théoriquement de deux ans. Afin d’améliorer les résultats opérationnels, la doctrine insiste sur un entraînement continu, le *tempo* des opérations, la réalisation de *briefings* après chaque opération et le maintien des communications entre les éléments aériens et terrestres. Cette articulation dans les trois dimensions – terre, air et temps – est en effet essentielle afin d’avoir une réelle synchronisation entre les troupes au sol et dans les airs. En raison des missions de la brigade contre-narcotique, les officiers et sous-officiers passent tous les trois mois au détecteur de mensonges<sup>56</sup>.



Soldat colombien  
devant un laboratoire en flammes.

## 3.2. La doctrine navale et fluviale en matière de lutte contre la drogue

Dans la lutte contre le trafic de cocaïne, la Marine est en première ligne aux côtés des forces de police. Elle a en effet la responsabilité de la surveillance des façades maritimes, principales voies d’exportation de la drogue colombienne, et des fleuves, voies de communication naturelles pour les narcotrafiquants. À noter que les Troupes de Marine relèvent en Colombie de la Marine, et non de l’armée de Terre comme en France.

### ● La contribution fluviale des Troupes de Marine

Les Troupes de Marine sont en charge de la sécurité sur les littoraux, le long des fleuves du pays et dans les zones tenues par la Marine. Le commandement conjoint des Caraïbes est en effet sous l’autorité de la Marine. Au total, les Troupes de Marine regroupent 27 000 hommes, dont 20 000 appartiennent à trois brigades fluviales, auxquelles s’ajoutent une brigade côtière et une brigade d’entraînement. La première brigade fluviale possède son état-major à Bogota, la seconde à Buenaventura sur la côte Pacifique et la troisième à Puerto Leguizamo sur la frontière avec le Pérou. Cette troisième brigade a été créée en août 1999, avec alors un total de cinq bataillons.

#### De l’importance de contrôler les fleuves et leurs abords

La Colombie compte 22 652 km de rivières, dont 18 000 sont navigables. Leur profil est varié. À l’est, le fond des rivières est rocailleux alors que dans le nord il est plutôt sablonneux. Ces fleuves sont traditionnellement, dans les périphéries de la Colombie, des axes de circulation. Les narcotrafiquants ne s’y sont pas trompés. Nombre des laboratoires du sud de la Colombie sont situés à 2-3 kilomètres dans les terres, protégés par trente à quarante combattants. Près de 90 % des opérations de la troisième brigade fluviale sont dans cette perspective dirigées contre le narcotrafic. Celles-ci sont de trois types :

<sup>56</sup> Entretien de l’auteur avec un ancien général de la brigade contre-narcotique, mai 2010.

- 1° : assaut (coup de main ou embuscade sur des laboratoires),
- 2° : surveillance et interdiction (observation, contrôle des cargaisons, fouilles pour déceler la présence de pâte base ou de cocaïne, de précurseurs chimiques intervenant dans la transformation des feuilles de coca<sup>57</sup>...),
- 3° : appui (appui-feu, transport de troupes, action intégrale...).

Afin d’améliorer la compétence des soldats et acquérir les savoir-faire spécifiques aux opérations fluviales, la Marine colombienne possède depuis 1981 une école dédiée à l’action fluviale et contre-narcotique. Celle-ci propose plusieurs stages : combat fluvial, mécanicien, pilote d’embarcation de combat, artilleurs fluviaux. La doctrine en matière de combat fluvial insiste en effet tout particulièrement sur la nécessité d’améliorer la communication entre les personnels militaires, l’établissement d’une culture commune et de schémas directeurs destinés à l’adaptation des forces aux nouveaux défis, comme par exemple l’emploi de mines sous-marines. Les retours d’expérience de ces dernières années ont d’ailleurs entraîné la modernisation de *nodrizas* (nourrices), navires de patrouille et d’appui d’une longueur de 40 mètres. Alors que les premières versions n’étaient pas blindées contre les tirs d’armes légères, les dernières le sont, tout en étant dotées de tourelles fermées pour les mitrailleuses. Elles peuvent également accueillir un hélicoptère et possèdent un système de propulsion diminuant la cavitation et augmentant la manœuvrabilité.



Les trois générations de *nodrizas*.

<sup>57</sup> Trente substances chimiques étaient contrôlées en 2005. Selon la Direction nationale colombienne de lutte contre les stupéfiants (DNE), seulement 2 à 3 % des produits contrôlés importés étaient utilisés dans le traitement de la coca et la fabrication du chlorhydrate de cocaïne. La plus grande partie de ces 2 à 3 % était importée d’Équateur ou du Venezuela par contrebande, en raison de la relative porosité des frontières (International Crisis Group, « War and Drugs in Colombia », 27 janvier 2005, p. 25).

**Enseignement n° 7.** En milieu forestier humide, le contrôle des fleuves, voies de communication naturelles, est primordial. Ce contrôle a nécessité l’acquisition de navires blindés.

Cet intérêt pour les unités fluviales n’est d’ailleurs pas propre à la géographie colombienne. À l’occasion de la seconde guerre d’Irak, l’état-major américain, face à la vulnérabilité croissante des hélicoptères et des moyens de transport terrestres conventionnels ainsi qu’à une insurrection locale de mieux en mieux équipée et rôdée aux affrontements urbains, s’est penché sur des doctrines alternatives pour remplir sur le long terme des patrouilles, des missions de transport et d’évacuation. Les cours d’eau irakiens apparaissant comme des voies de communication viables, capables d’accueillir dans de brefs délais une force fluviale opérationnelle, décision est prise en 2006 de constituer à partir d’éléments de la Navy le premier escadron fluvial, *Riverine Squadron 1* (RIVRON 1). Premier d’une série de trois, il est appelé à prendre le relais des unités du *Marine Corps* déjà déployées sur les fleuves et rivières irakiens depuis 2004. Le RIVRON 1, divisé en trois détachements opérationnels, comprend 230 marins formés à piloter ou manier l’armement de bord des embarcations fluviales légères. Les marins des RIVRON n’ayant pas vocation à quitter leurs embarcations, à l’inverse des équipages des *Marines Small Craft Companies* (MSCC) qui effectuaient souvent des patrouilles à terre, des détachements de Marines sont attachés aux *Riverine Squadrons* pour assurer un appui à terre<sup>58</sup>. Les unités fluviales américaines en Irak assurent dans un premier temps la sécurisation des voies navigables et des barrages hydroélectriques qui alimentent les grandes agglomérations irakiennes, mais très vite elles sont engagées en appui et en soutien des forces terrestres (transport, surveillance lors d’un ratissage…) <sup>59</sup>.

**Enseignement n° 8.** Le recours aux unités fluviales n’est pas une spécificité des milieux forestiers humides.



Une embarcation légère américaine en Irak.

(Jimmy Norris, *Stars and Stripes*, 24 octobre 2008. En ligne : <http://www.stripes.com/news/navy-trains-iraqi-water-patrol-1.84448>. Consulté le 10 août 2010)



À noter que la partie avant s’abaisse afin de faciliter le débarquement des combattants. <http://www.militaryphotos.net>

<sup>58</sup> Marc Perrin, « Renaissance de la Brown-Water Navy, Les River Rats face aux attaques navales terroristes », RAIDS, numéro 247, décembre 2006, p. 54.

<sup>59</sup> Sur cette question, consulter le mémoire de Master de Bertrand Lemonnier, Le renouveau de la doctrine fluviale dans les armées du XXI<sup>e</sup> siècle, soutenu en 2009 sous la direction du professeur Olivier Gohin (Paris 2), titre II, chapitre 1.

### L’organisation et l’emploi des unités fluviales

Les unités fluviales colombiennes sont de deux types selon leur fonction. Les BAFLIM, bataillons fluviaux, sont équipés de vedettes et de petits bateaux. Ils sont chargés des missions d’interdiction et de contrôle. Les BASFLIM, bataillons d’assaut fluviaux, sont plus lourdement armés et formés de professionnels. Comparables aux bataillons de contre-guérilla pour le milieu terrestre – il s’agit d’unités composées de professionnels, dédiées aux opérations offensives contre les guérillas, moins importantes en termes d’effectif mais mieux armées que les bataillons de conscrits (*regulares*) –, les BASFLIM possèdent une capacité amphibie leur permettant d’agir sur terre.

Le pion de base est le groupe de combat fluvial (GCF). Un GCF regroupe une nourrice, un ou deux groupes d’assaut fluvial (GAF), deux éléments de combat fluvial (ECF) et un navire de soutien destiné au transport des troupes. Les ECF peuvent être « lourds » (ECFP) ou « légers » (ECFL) selon le cours d’eau, les besoins de la mission et la disponibilité. Chaque ECF est composé de 4 navires, dont un de commandement. Lors des déplacements et des missions statiques, les ECF sont placés aux deux extrémités du dispositif. Pour les missions de surveillance et de fouille, les petits navires sont fouillés par les équipages d’une vedette, tandis que les navires plus importants sont escortés jusqu’au navire de soutien.

Le groupe d’assaut fluvial correspond à une section avec 42 combattants dont 1 officier et 5 sous-officiers. Leur mission est de maintenir le contrôle du fleuve sur les berges, mener des infiltrations nocturnes, appuyer les éléments fluviaux, acquérir du renseignement et participer à l’action intégrale<sup>60</sup>. Les débarquements d’assaut sont menés à partir des navires rapides composant les ECF. Les GAF peuvent également être débarqués avant le contact et rejoindre l’objectif à pied.



Navires d’un ECFP des troupes de marine colombiennes.

**Enseignement n° 9.** La doctrine fluviale colombienne insiste sur la complémentarité entre les différents navires. Les vedettes rapides sont situées en amont et en aval du dispositif. La doctrine prévoit également des opérations sur les berges, menées par les unités terrestres transportées par un navire de transport.

La doctrine fluviale colombienne n’est pas sans rappeler la doctrine fluviale américaine pendant la guerre du Vietnam. Alors qu’en Indochine l’armée française développe des unités fluviales pour assurer le transport et le débarquement de troupes et véhicules, ainsi que le ravitaillement ou l’évacuation des fortins qui essaient le pays, pour les Américains la question du transport n’est pas au centre de la réflexion stratégique. Les États-Unis veulent mener une guerre totale au Vietnam et, bénéficiant

<sup>60</sup> Voir l’étude du Lcl Cario, *L’Action intégrale*, *op. cit.*

des retours d’expérience français, l’US Navy met sur pied à partir de décembre 1965 une force fluviale. Durant sept années, près de 38 000 hommes et 700 engins fluviaux sont déployés sur les fleuves du Vietnam. Les combattants de la *Task Force 116 (River Patrol Force)* assurent les patrouilles, tandis que la *Task Force 117 (Mobile Riverine Force)*, est spécialisée dans les assauts fluviaux<sup>61</sup>. La mission initiale des Riverine Squadrons est la surveillance fluviale afin de sécuriser les voies navigables internes, tout en interceptant les flux de trafics à destination des armées nord-vietnamiennes. La nature étroite des cours d’eau de la région garantit l’effectivité des contrôles. Les engins des flottilles forment occasionnellement des points de passage fixes, destinés à filtrer la circulation fluviale. Confrontée à une armée bien équipée qui harcèle quotidiennement les engins fluviaux américains depuis des postes avancés construits en hâte le long des rives qu’empruntent les convois, les Américains s’organisent en convois et adoptent les stratégies de réaction préconisées par les chefs des Divisions Navales d’Assaut en Indochine. Naviguant en ligne, les armes débâchées, les engins des flottilles françaises disposent de champs de tir bâbord et tribord dégagés. Éventuellement, une unité d’accompagnement terrestre précède le convoi en longeant les berges. Parfois, ces troupes sont embarquées à bord des barges de transport et, lorsque le convoi est pris sous le feu ennemi, les bâtiments de transport débarquent leurs troupes à hauteur des assaillants tout en les appuyant. En l’absence de troupes de débarquement ou dans l’impossibilité de débarquer, la solution préconisée consiste à accélérer l’allure des bâtiments car les opérations de demi-tour, longues et désorganisatrices, mettent les engins dans une position vulnérable<sup>62</sup>.

### ● L’interdiction maritime

50 % de la drogue produite en Colombie sort du territoire par le Venezuela. Les 50 % restants sortent par les voies maritimes, à raison de 30 % par l’océan Pacifique et 20 % par l’océan Atlantique. Si des laboratoires sont présents au Brésil, tout comme au Pérou, seule une faible part de la drogue colombienne transite par la frontière colombo-brésilienne. En effet, pour exporter la drogue du Brésil, il faut alors traverser toute l’Amazonie. Passer par le Venezuela est donc plus facile. Cependant, l’utilisation de semi-submersibles pour les liaisons entre le Brésil et l’Afrique, le littoral brésilien le permettant (mangroves, comme à l’ouest de la Colombie) et les fonctionnaires africains étant relativement aisés à corrompre du fait de leur faibles revenus et des carences des États, est considéré comme une voie maritime en développement.

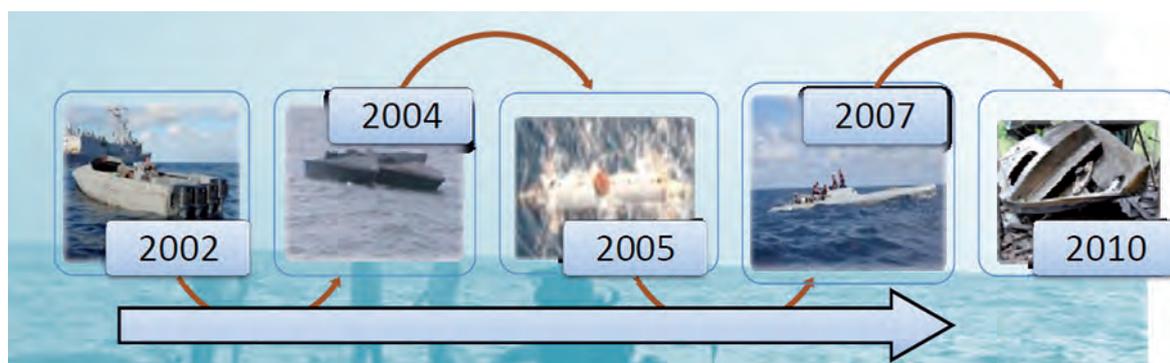
Les trafiquants recourent principalement pour l’exportation de drogue dans la mer des Caraïbes à des *go-fast*<sup>63</sup>. Sur le littoral Pacifique, les conditions de navigation ne permettent pas l’emploi de ces navires rapides et les trafiquants recourent à des barques très fines dont seule la cabine de pilotage dépasse de l’eau, à faible signature radar et difficile à observer visuellement. Leur nombre est estimé à 350 unités. Les narcotrafiquants utilisent également des sous-marins, construits plusieurs kilomètres à l’intérieur des terres. D’autres modes de transport moins connus sont employés. La Marine colombienne a ainsi découvert récemment de la cocaïne liquide mélangée à de l’essence sur un bateau de pêche (1,3 kg de cocaïne par gallon).

**Enseignement n° 10.** À chaque succès des forces de sécurité, les trafiquants répondent par une nouvelle innovation, adaptée au milieu et au dispositif policier/militaire.

<sup>61</sup> À ces composantes fluviales s’ajoute la *Coastal Surveillance Force – Task Force 115* –, chargée de la surveillance côtière. Les trois *Task Forces* forment la *Brown Navy* américaine au Vietnam.

<sup>62</sup> Bertrand Lemonnier, *op. cit.*, pp. 19-22. Chaque type d’engin reçoit une mission spécifique. Ainsi au Vietnam, les *Patrol Boats River* et les *Swift Boats* assurent la reconnaissance en amont, les patrouilles et le filtrage de la navigation, tandis que les *Monitors* et *Assault Support Patrol Boats*, puissamment armés, fournissent le soutien au feu. Les *Armored Troop Carrier* et les chalands de débarquement garantissent quant à eux le transport de troupes et le ravitaillement. L’ensemble est orchestré par les engins de commandement et de liaison.

<sup>63</sup> Navire rapide.



Les actions de la Marine contre les narcotrafiquants reposent sur une coopération avec les autres États de la région et le renseignement. Le départ d’un *go-fast* ne se décide pas 1 heure mais 1 ou 2 mois avant<sup>64</sup>. Le renforcement du renseignement, humain et technique, et de la surveillance des eaux colombiennes est une priorité de la Marine, tout comme le renforcement des unités spéciales intervenant dans les mangroves pour détruire les chantiers de construction des semi-submersibles sur la côté Pacifique. Dans le commandement conjoint des Caraïbes, la marine colombienne a créé un centre de renseignement régional chargé de récupérer les informations d’origine interne ou externe à l’institution militaire et une personne a été nommée pour centraliser le renseignement destiné à l’amiral à la tête de la force conjointe.

**Enseignement n° 11.** En raison du coût inhérent à la permanence à la mer ou dans les airs d’unités, le renseignement est un élément essentiel de la lutte contre-narcotique. Pour centraliser les informations, un centre régional a été créé.

L’intervention armée en tant que telle s’appuie sur l’emploi d’hélicoptères chargés de suivre le *go-fast* ou le « semi-submersible » et de l’immobiliser en cas de refus d’obtempérer. Des vedettes rapides de la Marine interviennent pour arraisonner le navire. L’ensemble de l’opération est piloté par une frégate. Pour améliorer l’efficacité des opérations contre les narcotrafiquants dans les eaux territoriales colombiennes, la législation a été adaptée. Étant donné que les trafiquants coulaient les semi-submersibles dès qu’ils apercevaient les gardes-côtes<sup>65</sup> et que les équipages des *go-fast* jetaient la drogue par-dessus bord avant leur arrestation, la loi a été modifiée afin que les images prises par les forces armées et la police puissent être utilisées comme preuves devant les tribunaux. Une nouvelle loi a également été votée durant l’été 2009 afin de pénaliser la fabrication et l’utilisation d’un semi-submersible, sans qu’il soit nécessaire de prouver son utilisation à des fins de narcotrafic.

**Enseignement n° 12.** La loi colombienne a été adaptée pour prendre en compte les modes opératoires des narcotrafiquants.

À titre d’illustration, en 2003, 37 tonnes ont été saisies dans les eaux internationales, 12 tonnes dans les eaux nationales colombiennes et 6 tonnes dans les ports colombiens.

<sup>64</sup> La Colombie ne possède pas de drone stratégique à même d’apporter une surveillance dans la durée des littoraux.

<sup>65</sup> En Colombie, les gardes-côtes relèvent de la Marine. La douane appartient quant à elle à la police.

### ● Une doctrine qui insiste sur la légitimité

La légitimité est pour les militaires colombiens l’un des centres de gravité du conflit. Dans cette perspective, la « guerre juridique », c’est-à-dire pour les militaires colombiens le respect des règles et lois juridiques nationales et internationales, est une dimension essentielle de la guerre. D’une part, pour Uribe, la récupération des territoires entre les mains des guérillas depuis parfois plus de quarante ans et leur réintégration dans l’espace colombien requiert la recherche du soutien des populations des territoires reconquis. Tout comme le théoricien Richard Thompson, Uribe et son successeur Juan Manuel Santos considèrent que la légitimité d’un gouvernement est une des conditions du succès en contre-insurrection<sup>66</sup>. D’autre part, l’aide américaine est conditionnée, en partie tout du moins, au respect des règles du droit international et des droits de l’homme.

Cette préoccupation pour le respect du cadre juridique donne parfois au conflit des airs d’opération policière. Ainsi, la doctrine militaire colombienne insiste sur la nécessité après un accrochage avec des narcotrafiquants, d’avertir un procureur (ministère de la Justice) et, à partir de ce moment, de respecter le délai de 48 heures de détention consécutivement à une opération. De même, la patrouille doit établir un périmètre de sécurité et attendre que les représentants du ministère de la Justice arrivent, parfois accompagnés d’un ou plusieurs avocats, pour constater la régularité de l’opération. Une fois par an, afin d’améliorer les relations entre les procureurs et les forces armées, une réunion rassemble des procureurs de toutes les régions avec les commandants militaires des divisions et brigades. De même, en plus d’une formation sur la drogue et les moyens de la détecter, les personnels de la Marine reçoivent des cours sur le droit des personnes capturées. En raison du *turn-over* important au sein des unités et des évolutions du droit, un séminaire est prévu chaque année au titre de la formation continue.

**Enseignement n° 13.** La légitimité est essentielle et, dans le cadre d’opérations contre des narcotrafiquants qui relèvent théoriquement des forces de police, les militaires doivent respecter les mêmes règles que la police nationale.

### 3.3. Le programme *Air Bridge Denial* ou la contribution de l’armée de l’Air

Dans le domaine de la production de la cocaïne sud-américaine, il existait dans les années 1970-1980 une division internationale du travail qui s’est sensiblement modifiée au milieu des années 1990. Depuis le début des années 1980 en effet, le Pérou et la Bolivie étaient les plus importants producteurs mondiaux de feuilles de coca (environ 120 000 hectares et 50 000 hectares respectivement en 1994), et de pâte base. Quant au chlorhydrate de cocaïne, il était fabriqué pour l’essentiel en Colombie, pays industrialisé d’Amérique du Sud le plus proche du marché nord-américain.

Les États-Unis en ont conclu qu’en parvenant à interrompre la ligne d’approvisionnement aérienne permettant aux trafiquants de ce dernier pays de s’approvisionner en matière première, le prix de la feuille de coca ne trouvant plus preneur s’effondrerait au Pérou et en Bolivie. Au début des années 1990, les Américains ont donc mis progressivement en place une chaîne de radar dans le nord du Pérou, le long de la frontière de l’Équateur et de la Colombie, afin de repérer les avionnettes colombiennes se préparant à atterrir sur des pistes de fortune dans la forêt amazonienne. Ce dispositif, connu sous le nom

<sup>66</sup> Robert Thompson, « Les principes fondamentaux de la contre-insurrection », *Stratégies de la guérilla*, Paris, Payot, 1994, pp. 555-579, pp. 557-558.

d’*Air Bridge Denial* (ABD) était relié à l’aviation de chasse péruvienne qui forçait à atterrir les appareils non-identifiés ou les abattait, le plus souvent sans sommation. Le dispositif ABD s’est révélé relativement efficace au Pérou dans les années 1990, le nombre d’appareils interceptés passant de moins d’une demi-douzaine en 1994 à plus de vingt en 1996. Cette politique semble même avoir dissuadé les trafiquants colombiens de venir s’approvisionner en matière première dans les pays voisins, avec pour conséquence un effondrement du prix de la feuille de coca et de la pâte base de cocaïne bolivienne et péruvienne, détournant les paysans d’une production qui ne trouvait plus preneur. Un autre phénomène a toutefois pu favoriser cette évolution au Pérou : la déroute de la guérilla maoïste du Sentier lumineux a permis à l’État de reprendre le contrôle de vastes zones de la région amazonienne à partir de 1993, et ainsi d’alléger un dispositif tenu par une armée largement corrompue par le narcotrafic<sup>67</sup>.

Le programme ABD a été suspendu en avril 2001 après qu’un avion civil avec deux Américains à son bord a été abattu au Pérou<sup>68</sup>. Il a depuis été réactivé en Colombie (août 2003), après que Bogota et Washington aient signé une lettre d’agrément précisant les responsabilités de chacun et les nouvelles mesures de sécurité à même de limiter tout risque de tir sur un avion ne participant pas au narcotrafic. En cas d’aéronef suspect – c’est-à-dire un aéronef qui n’a pas fourni de plan de vol ou vol à faible altitude –, un avion de surveillance équipé d’équipements de détection et de suivi est envoyé pour identifier visuellement l’écho et, si l’avion est toujours considéré comme suspect<sup>69</sup>, un intercepteur est envoyé. Dans le cadre de ce programme, les Américains ont fourni les équipements radars et les aéronefs de surveillance. De plus, la *Joint Interagency Task Force-South* (JIATF-South) du département de la Défense est en contact avec l’armée de l’Air colombienne. Son état-major renseigne les Colombiens sur les échos suspects présents dans leur espace aérien ou en approchant, collecte et analyse des données sur les résultats du programme, et veille au respect des procédures de sécurité. De son côté, l’armée de l’Air colombienne apporte les équipages et des intercepteurs. Il est à noter qu’en Colombie, l’investissement des avions suspects est mené par les ACOREA, forces spéciales de l’armée de l’Air.

Entre 2002 et 2005, les États-Unis ont payé 68,4 millions de dollars pour le programme ABD, auxquels s’ajoutent les avions de surveillance. Sur ces 68,4 millions, 57,2 millions viennent du département d’État, les 11,2 millions restants venant de l’ambassade de Bogota (formation, aéronefs, soutien logistique et construction de bases aériennes). Le maintien en condition opérationnelle des avions de surveillance, le conseil, le soutien opérationnel et la formation des Colombiens est assuré par la société ARINC, contractée par le Département d’État, en charge du programme ABD.

Entre 2003 et 2005, le programme ABD a eu des résultats limités. Selon la Direction nationale colombienne de lutte contre les stupéfiants (DNE), 271 opérations ont été conduites en 2003, 34 avions ont été interceptés et 20 immobilisés<sup>70</sup>. En fait, les avions suspects sont souvent difficiles à localiser précisément car les radars situés aux États-Unis et sur l’île de Puerto Rico ne fournissent ni la localisation exacte (cercle de 7 à 10 *miles* de rayon comme marge d’erreur) ni l’altitude de l’appareil<sup>71</sup>. L’armée

<sup>67</sup> Alain Labrousse, Daurius Figueira et Romain Cruse, « Évolutions récentes de la géopolitique de la cocaïne », *L’Espace politique*, Numéro 4 (2008-1), p. 3. En ligne : <http://espacepolitique.revues.org/pdf/691>. Consulté le 15 juillet 2010.

<sup>68</sup> L’erreur de tir d’avril 2001 a résulté de carences dans les systèmes de communication et les procédures. Les équipages parlaient simultanément sur le même canal radio et ne pouvaient s’entendre clairement. Par exemple, le pilote de l’avion suspect appela la tour de contrôle la plus proche lorsqu’il vit l’intercepteur, mais la tour ne reçut pas l’appel car trop éloignée. Quant aux équipages colombiens dans les airs, bien qu’écoutant le canal de la tour de contrôle, ils n’entendirent pas l’appel de l’avion suspect en raison d’autres communications. GAO, *Air Bridge Denial Program in Colombia Has Implemented New Safeguards, but Its Effect on Drug Trafficking Is Not Clear*, rapport à la demande du Congrès, septembre 2005, pp. 7-9. En ligne : <http://www.gao.gov/new.items/d05970.pdf>. Consulté le 22 juin 2010.

<sup>69</sup> Parmi les caractéristiques qui rendent un avion identifié visuellement suspect, les rapporteurs du GAO avancent des ouvertures opacifiées, l’absence d’identifiant visible sur le fuselage ou encore le fait de voler de nuit tous feux éteints, GAO, *op. cit.*, p. 2.

<sup>70</sup> Cité dans « War and Drugs in Colombia », *op. cit.*, p. 26.

<sup>71</sup> GAO, *op. cit.*, p. 2.

colombienne, qui a fait porter ses efforts dans la troisième dimension sur les hélicoptères et l’appui-feu aérien rapproché, manque également d’intercepteurs pour cette tâche. Elle disposerait ainsi, en 2008, de moins d’une vingtaine d’appareils d’interception. Les narcotrafiquants utilisent une centaine de pistes clandestines masquées par la végétation et, si l’aéronef suspect n’est pas localisé précisément dans les airs par l’avion de surveillance, les militaires colombiens sont démunis pour le trouver au sol une fois disparu des écrans radars. Enfin, la plus grande partie des échos suspects se trouve dans les régions frontalières nécessitant la mise en place de pistes dans ces marges et d’accords avec les pays voisins, ce qui n’est pas sans poser problème, notamment avec l’Équateur et le Venezuela. Avec le Brésil, un accord a été signé en 2004 permettant de tirer sur les avions non autorisés dans l’espace aérien brésilien<sup>72</sup>.

En fait, le bilan du programme ABD est un bon résumé des résultats de la lutte contre-narcotique menée par la Colombie. Si les efforts et les progrès sont réels, ils n’ont pas encore permis à la Colombie de quitter la place de premier producteur mondial de cocaïne.

**Enseignement n° 14.** L’interdiction de l’espace aérien requiert pour être réellement efficace, outre des moyens suffisants, des accords avec les États voisins.

---

<sup>72</sup> International Crisis Group, « War and Drugs in Colombia », *op. cit.*, p. 27.

## CHAPITRE 4

### REGARDS SUR LES RÉSULTATS D'UNE APPROCHE

Le recours aux fumigations et à l'éradication a permis de réduire de manière importante les cultures de coca et d'augmenter le coût du trafic pour les criminels. Mais plus que le recours aux fumigations et de manière plus générale à l'éradication, les programmes de cultures alternatives apparaissent comme la condition d'un abandon de la drogue par les paysans. Un autre avantage de cette approche réside dans son articulation avec les problématiques de la contre-insurrection. Cependant, malgré les efforts réalisés dans le cadre de la doctrine d'action intégrale, les défis sont encore nombreux pour le gouvernement colombien et plus particulièrement le Centre de coordination de l'action intégrale (CCAI).

#### 4.1. Résultats et limites des fumigations

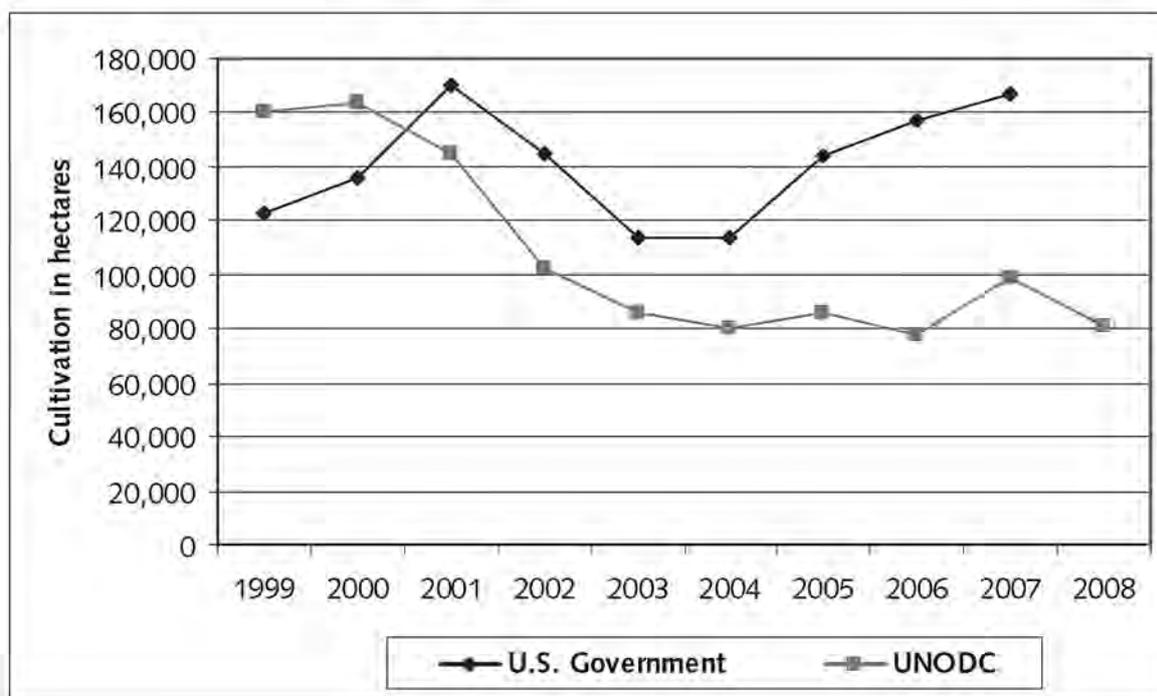
Durant les premières années de sa mise en application, les résultats du Plan Colombie ont paru incontestables. Plus d'aspersions chimiques de cultures illicites ont été réalisées durant cette période que les années précédentes et les cultures de coca seraient passées de 100 000 hectares fin 2002 à 86 000 hectares fin 2003. Des quantités considérables de cocaïne, de feuilles de coca, de cannabis et de précurseurs ont également été saisies. 400 laboratoires de production de pâte base de coca, 170 laboratoires de raffinage de la cocaïne et 4 laboratoires de raffinage de l'héroïne ont été détruits.

Si l'on en croit le SIMCI (*Integrated Corps Monitoring System*), un programme associant le gouvernement colombien et l'UNODC et reposant sur des visites sur les plantations de coca du pays et des entretiens avec les fermiers, le Plan Colombie a atteint ses objectifs : la production de drogue a été réduite de moitié depuis 2000. Il existe cependant des difficultés à estimer réellement le poids de la culture de drogue : les visites ne peuvent avoir lieu que dans des régions contrôlées et les inspecteurs dépendent des informations que les fermiers veulent bien leur communiquer. Les estimations reposant sur l'imagerie satellitaire n'y échappent pas, comme le montre l'évolution des résultats dans les années 2000 du programme de suivi de la CIA. Selon le *Crime and Narcotics Center* (CNC) de l'agence, entre 1999 et 2001 les cultures de coca augmentent à 170 000 hectares, avant de redescendre à 114 000 hectares en 2004, puis de remonter brusquement en 2005 à 144 000 hectares et à 167 000 hectares en 2008, malgré une intense campagne de fumigation. En fait, à partir de 2005, la production dans les régions suivies s'est accrue de 81 % en raison d'un changement dans la méthodologie du CNC et de la faiblesse durant l'année 2005 du brouillard couvrant les fortes densités de coca du Nariño, révélant davantage de cultures illicites que les années précédentes<sup>73</sup>.

Dans un rapport réalisé pour l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT) en 2002, le sociologue Alain Labrousse est critique sur les résultats des fumigations. Selon lui, « l'efficacité de campagnes de fumigations ne se mesure pas aux résultats immédiats et localisés, mais sur une longue période

<sup>73</sup> Peter DeShazo, Johanna Mendelson Forman et Phillip McLean, *Countering Threats to Security and Stability in a Failing State. Lessons from Colombia*, Center for Strategic & International Studies, septembre 2009, p. 53. La CIA utilise l'imagerie aérienne de haute résolution sur des régions dans lesquelles la culture de la drogue est pratiquée ou suspectée afin de proposer une estimation globale de la production colombienne.

dans l’ensemble du pays »<sup>74</sup>. Or poursuit-il, alors qu’environ 300 000 hectares de coca et de pavot ont été fumigés en Colombie dans les années 1990, entre 1992 et 1998, les superficies cultivées sont passées de 40 000 à près de 100 000 hectares.



**Estimation des cultures de coca**  
selon le Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs (USA) et l’UNODC.  
Peter DeShazo, Johanna Mendelson Forman et Phillip McLean,  
*Countering Threats to Security and Stability in a Failing State. Lessons from Colombia, op. cit., p. 54.*

Selon Alain Labrousse, ce manque d’efficacité des fumigations aériennes a deux causes principales : la stratégie utilisée par les paysans pour contrecarrer l’effet des défoliants et la stratégie mise en œuvre pour anticiper et substituer la destruction des superficies de cultures illicites<sup>75</sup>.

Pour tenter de sauver les plantes touchées par les défoliants, les paysans coupent la plante (*soqueo*) en ne laissant que 2 centimètres de la tige dépasser du sol dans les trois jours après la fumigation. Au bout de six mois l’arbuste, qui a repoussé, donne normalement sa première récolte. Une autre possibilité consiste à appliquer sur les plantes immédiatement après la fumigation une solution d’eau et d’urée, surtout active si le traitement est suivi par des pluies abondantes (les feuilles peuvent être cueillies de 4 à 6 mois plus tard). La troisième action possible, la plus fréquente, consiste à appliquer une solution de miel et d’eau avec la possibilité de récolter trois mois plus tard. Cependant, ces mesures ne sont efficaces que si les plantations ne sont pas soumises à des fumigations répétées. Or après avoir constaté ces interventions des paysans, les responsables des fumigations ont demandé aux avions de repasser jusqu’à 12 fois sur les mêmes zones...

<sup>74</sup> Alain Labrousse, *Rapport de mission (16 au 30 août 2001) sur la coopération française avec la Colombie dans le domaine des drogues*, OFDT, février 2002, p. 24.

<sup>75</sup> Alain Labrousse, *op. cit.*, pp. 25-26. Voir également le rapport de l’International Crisis Group, daté du mois de janvier 2005 et déjà cité.

Les agriculteurs dont les plantations ont été à plusieurs reprises détruites abandonnent rarement la culture de la coca. Ils migrent dans une autre région et replantent sur des terres relativement accessibles et de bonne qualité l'équivalent de ce qu'ils ont perdu, de un à quatre hectares en moyenne. Simultanément, pour se prémunir de la destruction de leur parcelle principale, ils sèment l'équivalent de cette superficie en petits lopins dispersés dans des lieux plus inaccessibles : montagnes, forêts, etc. Comme les fumigations ne détruisent pas toutes les plantations « principales » et fort peu des plantations « secondaires », les superficies cultivées augmentent fortement. C'est l'« effet ballon » – quand on appuie sur la surface d'un ballon gonflable, cela provoque une excroissance plus loin – conjugué à une atomisation de la culture, avec pour conséquence une intense déforestation, et à une augmentation du nombre de plants par hectare (du simple au triple).

À ces deux limites s'ajoutent les effets négatifs des fumigations aériennes sur les cultures légales, l'environnement et les hommes, aggravés par leur répétition dans certaines régions. Certes, plusieurs acteurs du conflit colombien ont intérêt à exagérer l'impact des fumigations ou à mettre en avant des effets sujets à débat : paysans souhaitant poursuivre des cultures sources de revenus, guérillas voulant protéger leur principal moyen de financement, ONG opposées au gouvernement... Il n'empêche que la Colombie est le seul pays au monde à recourir encore régulièrement aux aspersion aériennes. Le Pakistan, la Birmanie, le Pérou et d'autres pays ont abandonné cette pratique en raison de ses conséquences indirectes.

**Enseignement n° 15.** Le recours aux fumigations pour lutter contre le narcotrafic, en parallèle de la reconquête des territoires et de l'augmentation du niveau de sécurité, n'a pas permis de mettre fin à la culture de la coca. Tout au plus, il a permis de réduire en partie les surfaces cultivées (sous réserve de la connaissance que l'on a de l'occupation des parcelles), de les déplacer et de les disséminer.

## 4.2. L'éradication, une solution ?

Ces dernières années, les fumigations ont diminué au profit d'une éradication manuelle, aux effets moins nocifs pour l'environnement et les populations. De manière plus générale, et derrière cette opposition entre fumigations et éradication manuelle, l'éradication permet certes de réduire la quantité de drogue disponible, mais l'exemple colombien rappelle qu'elle interfère également avec les nécessités stratégiques de la contre-insurrection..

### ● Un recours croissant à l'éradication manuelle

Au fur et à mesure de l'accroissement du contrôle du gouvernement colombien sur le territoire, l'éradication manuelle s'est développée comme alternative aux fumigations, reprenant en cela les expériences bolivienne et péruvienne. Entre 2003 et 2008, la surface éradiquée manuellement a été multipliée par huit, avec 96 000 hectares en 2008.

L'éradication manuelle offre plusieurs avantages par rapport aux fumigations<sup>76</sup>. Elle permet d'abord de retirer le plan de coca alors que les fumigations attaquent les feuilles mais laissent intactes les racines et les tiges. Ensuite, elle permet d'éviter l'impact négatif de la diffusion d'images montrant des avions

<sup>76</sup> Peter DeShazo, Johanna Mendelson Forman et Phillip McLean, *op. cit.*, p. 55.

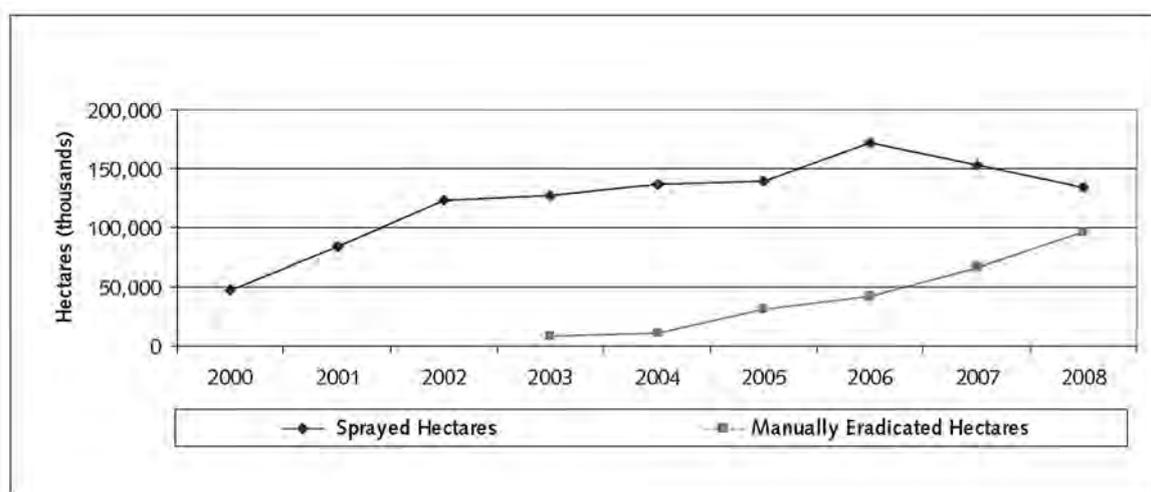
déversant des produits toxiques sur des champs avec, à proximité, des fermes. Enfin, ses résultats peuvent être mesurés avec une grande précision et elle est plus adaptée à la dispersion des champs de coca que l’éradication aérienne.



Membres d’un GME.

L’éradication manuelle est cependant plus dangereuse que les fumigations. En 2008, vingt-six éradicateurs et membres des forces armées – armée de Terre ou Marine selon l’armée responsable de la zone – chargées de leur sécurité ont été tués. À l’inverse, aucun militaire ou personnel civil n’a été tué cette année là dans le cadre des éradications aériennes. Plus que les accrochages, ce sont les mines et les pièges qui menacent les Groupes Mobiles d’Eradication (GME)<sup>77</sup>. Pour cela, la planification de l’éradication est assurée conjointement par le CCAI et le commandant de la brigade de la zone d’opération afin de déterminer les besoins civils et militaires. Une fois le secteur localisé, des soldats investissent la zone à éradiquer, vérifient l’absence de mines

et la bouclent. En effet, si la zone n’est pas isolée, des guérilleros ou des narcotrafiquants posent des mines aux pieds des plans de coca pendant l’opération. Dans un troisième temps, la zone est déminée et les plans de coca sont arrachés. L’ensemble de l’opération est réalisée sous la direction des employés du CCAI qui déterminent la zone d’opération et attribuent, sur le terrain, les secteurs pour les groupes d’éradication.



Éradication de la coca en Colombie entre 2000 et 2008.

Peter DeShazo, Johanna Mendelson Forman et Phillip McLean,

*Countering Threats to Security and Stability in a Failing State. Lessons from Colombia, op. cit., p. 53.*

### ● L’éradication critiquée

Qu’elle soit aérienne ou manuelle, l’éradication est critiquée par les observateurs du conflit colombien. Ceux-ci lui reprochent notamment son impact financier limité sur les groupes armés, ses effets politiques et sa dimension à court terme. L’éradication ne doit pas pour autant être délaissée. Par contre, il faut l’employer en coordination avec d’autres mesures et en ayant conscience de ses limites.

<sup>77</sup> Les groupes mobiles d’éradication (GME) regroupent une trentaine de personnes, volontaires et rémunérées. Entretien de l’auteur avec un officiel colombien du CCAI, mai 2010.

### **Un impact global important mais non décisif**

Depuis la mise en place du Plan Colombie, certains fronts FARC ont subi des pertes importantes en ressources, manquent de munitions et peinent à s'approvisionner. *International Crisis Group* estime qu'entre 2003 et 2007 les revenus des FARC provenant de la drogue ont diminué de moitié, à environ 500-600 millions de dollars<sup>78</sup>. Selon les Nations unies, les efforts dans le domaine de la lutte contre-narcotique auraient baissé les profits du kilogramme de cocaïne, entre 2003 et 2005, de 320-460 dollars à 195-300. Couplée à une stratégie d'interdiction, l'éradication a désorganisé les circuits de production de la drogue, limité les quantités disponibles sur le marché et augmenté le prix pour le consommateur.

Si la stratégie d'éradication a permis de réduire les ressources des FARC, elle reste cependant insuffisante pour les forcer à déposer les armes. De même, la réduction des revenus issus de la drogue ne résulte pas seulement de l'intensification de la lutte contre-narcotique<sup>79</sup>. Entre 2002 et 2010, l'armée colombienne a repris pied sur de vastes parties du territoire dont l'ancienne zone démilitarisée. Elle a repoussé les FARC et les autres groupes armés, désorganisé les circuits financiers et coupé les routes d'approvisionnement, empêchant notamment les fronts situés dans des zones ne produisant pas de coca de se réapprovisionner.

### **Un impact politique à prendre en compte**

L'impact politique de l'éradication doit aussi être pris compte. Le risque est en effet pour le gouvernement de s'aliéner les populations locales au détriment des objectifs de la contre-insurrection<sup>80</sup>. À l'échelle locale, les fermiers n'apprécient pas forcément les guérilleros mais face à un gouvernement recourant à l'éradication et n'offrant pas d'alternatives légales viables, la guérilla est un moindre mal.

Les groupes armés ne recueillent en cela pas seulement des ressources financières des cultures illicites, mais ils peuvent se constituer aussi un capital politique. Les cultivateurs peuvent en effet attendre de la présence d'un groupe armé plusieurs bénéfices : protection de la source principale de revenus, garantie des prix de vente face aux trafiquants, protection contre le gouvernement, protection contre les trafiquants, protection contre d'autres belligérants, mise en place de services sociaux.

En recourant aux fumigations et aux éradications manuelles, le gouvernement risque ainsi de s'aliéner la sympathie des *cocaleros* le soutenant. Les forces armées colombiennes se sont d'ailleurs heurtées dans les années 1990 et 2000, dans les régions de production de coca, à l'hostilité d'une population renseignant les guérillas, et non des militaires dépendants des déserteurs et des interceptions électroniques. De même, lors de la traque de Pablo Escobar, la population n'a renseigné ni le gouvernement colombien ni la milice privée dénommée « groupe anti-Escobar », malgré les 7 millions de récompense promis par l'État et les 5 millions par le groupe paramilitaire.

### **Conditions de l'efficacité de l'éradication**

Si l'éradication permet d'obtenir des résultats de manière locale et temporaire, deux conditions doivent donc être remplies pour en améliorer l'efficacité et limiter les effets délétères pour la force armée et la construction de la paix.

<sup>78</sup> International Crisis Group, « Ending Colombia's FARC Conflict: Dealing the Right Card », 26 mars 2009, p. 12.

<sup>79</sup> Vanda Felbab-Brown, *Shooting Up. Counterinsurgency and the War on Drugs*, Washington, Brookings Institution Press, 2010, pp. 105-106.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 14.

Premièrement, le gouvernement doit avoir le contrôle de l’ensemble de la zone sur laquelle a lieu l’éradi-  
cation, disposer des capacités pour détecter et détruire les nouvelles zones de production et maintenir  
une présence au sol afin d’empêcher toute replantation.

Deuxièmement, le gouvernement doit réprimer sévèrement toute culture illicite ou offrir la possibilité de  
se tourner vers des cultures alternatives. Sans cultures alternatives économiquement viables pour les paysans  
et sans réduction de la demande, la production de drogue reprend en effet, au même endroit ou ailleurs.

**Enseignement n° 16.** L’éradi-  
cation permet d’obtenir des résultats limités dans le temps et l’espace.  
En l’absence de programmes alternatifs viables et sans conditions sécuritaires satisfaisantes, elle  
aliène cependant les populations locales qui n’ont d’autre choix que de cultiver la coca pour vivre.

### 4.3. Renforcer les programmes alternatifs

Selon l’UNODC, l’éradi-  
cation forcée sans programmes alternatifs de développement et sans cultures  
alternatives est vouée à l’échec. De même, dans leurs recommandations sur l’action intégrale, Adam  
Isacson et Abigail Poe, du *Center for International Policy*, estiment que la coca doit être éradiquée  
seulement lorsque la sécurité alimentaire et l’aide au développement peuvent être immédiatement assurés.  
L’éradi-  
cation volontaire doit également être privilégiée à l’éradi-  
cation forcée, tout comme la relocalisa-  
tion avec des aides de populations se trouvant dans des régions protégées<sup>81</sup>.

Malgré des efforts croissants, la mise en place des programmes alternatifs colombiens prend du temps  
et a rencontré ces dernières années plusieurs difficultés. Entre 2002 et 2006, selon Beatriz Acevedo,  
Dave Bewley-Taylor et Coletta Youngers, ils n’auraient par exemple pas été assez intégrés avec les  
projets de développement, comme la construction d’infrastructures et les programmes sociaux. De même,  
le manque de dissociation entre les programmes alternatifs et les mesures d’éradi-  
cation et de destruction  
des laboratoires aurait produit des effets pervers<sup>82</sup>. La population aurait ainsi eu tendance à associer les  
cultures alternatives aux actions militaires et policières. L’UNODC, qui a interrogé 1 400 *cocaleros*, a  
également découvert que seulement 9 % d’entre eux avaient reçu une assistance pour stopper la culture  
de la coca et que certaines cultures alternatives avaient été l’objet de fumigations.

La mise en place de cultures de substitution économiquement rentables pour les paysans s’avère  
également coûteuse et ne peut s’appliquer sur toute parcelle. De l’avis même d’un fonctionnaire du  
CCAI, 70 % des terres du Cauca sur lesquelles sont pratiquées les cultures illicites seraient peu propices  
aux cultures de substitution<sup>83</sup>. Surtout, si des programmes alternatifs peuvent fonctionner au niveau  
local, il en est souvent autrement au niveau national en raison de la durée des programmes et des  
ressources qu’ils requièrent. Ce problème des ressources est d’ailleurs au cœur de la problématique  
colombienne, d’autant que la différence de prix entre les cultures légales et illégales n’est pas le seul  
facteur conduisant à la culture de la drogue. L’insécurité, l’accès au crédit et aux marchés sont autant si  
ce n’est plus importants. En d’autres termes, pour que des programmes de cultures alternatives produisent  
des résultats, un ensemble d’autres mesures coûteuses doivent être menées en parallèle afin de créer les  
conditions économiques permettant aux fermiers de vivre décemment et en toute légalité.

<sup>81</sup> Adam Isacson et Abigail Poe, *After Plan Colombia. Evaluating “Integrated Action”, the next phase of U.S. assistance*, Center  
for International Policy, décembre 2009, p. 37.

<sup>82</sup> Beatriz Acevedo, Dave Bewley-Taylor et Coletta Youngers, *Ten Years of Plan Colombia: an Analytical Assessment*, The  
Beckley Foundation, septembre 2008, p. 7.

<sup>83</sup> Entretien de l’auteur avec un fonctionnaire du CCAI, mai 2010. La coca pousse d’ailleurs très bien sur des terres très pauvres.

**Enseignement n° 17.** Les programmes de cultures alternatives ne peuvent suffire pour permettre aux paysans d'abandonner la culture de la drogue. Il faut aussi créer les infrastructures permettant le développement économique de la région, ce qui nécessite des investissements importants difficilement envisageables à l'échelle nationale.

#### 4.4. Concilier lutte contre-narcotique et contre-insurrection

Peut-on concilier lutte contre la drogue et contre-insurrection ? Engagé dans un combat contre des groupes armés recourant au narcotrafic, un gouvernement n'est pas obligé de choisir entre le soutien des populations locales et des actions contre les ressources des belligérants, mais à condition de considérer l'ensemble des approches à sa disposition et leurs incidences. De plus, la culture de la drogue n'est qu'un révélateur de problèmes sociaux plus vastes.

##### ● Un faux dilemme

Le dilemme entre contre-insurrection et lutte contre-narcotique n'est qu'apparent. Si l'éradication a montré ses limites, d'autres approches sont possibles, comme l'interdiction, le laissez-faire voire une légalisation.

L'interdiction permet ainsi de s'attaquer aux sources de financements des groupes armés sans pour autant augmenter leur capital politique. Avec cette approche, les forces armées n'apparaissent pas pour les populations locales comme une menace directe sur leurs revenus. Concernant le laissez-faire, qui consiste à tolérer durant le conflit les cultures illicites, cette approche n'affecte pas les ressources des groupes armés mais peut contribuer à diminuer leur capital politique. L'encadrement par la loi du commerce de la drogue peut réduire les finances des belligérants et leur capital politique, et augmenter le capital politique du gouvernement. Toutefois, en raison de son impact sur les sociétés, légaliser la drogue ne saurait être une politique appropriée sur le moyen/long terme. D'autre part, éliminer les cultures illicites sans opérations militaires contre les groupes armés est illusoire. En fait, quelle que soit la stratégie adoptée à l'égard de la drogue – suppression, programmes alternatifs, encadrement par la loi – donner la priorité à la sécurité est un pré-requis nécessaire.

L'opposition se trouve finalement, selon Vanda Felbab-Brown, entre d'un côté des contraintes politiques domestiques et des facteurs bureaucratiques incitant à mettre en place une politique agressive, et de l'autre la recherche d'effets solides et durables dans les stratégies contre-narcotique et contre-insurrectionnelle<sup>84</sup>. Ainsi pour Ricardo Vargas Meza, les fumigations de la première année du Plan Colombie sont le résultat des pressions américaines et elles ont été employées par les Colombiens comme un outil dans la contre-insurrection. Elles ont été utilisées sélectivement dans les régions où les militaires colombiens rencontraient de graves problèmes d'ordre public à des fins de contre-insurrection suite à des pressions américaines qui se sont converties en « *mécanisme externe d'ingérence dans le conflit armé* »<sup>85</sup>. Pour le Département d'État, la suppression de l'offre par l'éradication présentait alors en effet le meilleur rapport coût-efficacité. « *La technologie moderne, écrivent les auteurs de l'édition de 2002 de l'International Narcotics Control Strategy Report, nous permet de localiser les plus grandes zones avec précision et de les détruire, ce qui est nettement moins difficile que d'essayer d'arrêter la drogue*

<sup>84</sup> Vanda Felbab-Brown, *op. cit.*, pp. 178-179.

<sup>85</sup> Cité par Alain Labrousse dans son rapport pour l'OFDT (*op. cit.*, pp. 30-31).

une fois qu’elle est prête à être embarquée. Il est plus facile d’éradiquer un objectif fixe, comme un champ de coca, que de rechercher et détruire la quantité équivalente de cocaïne expédiée par camion (voie terrestre), par bateau (voie fluviale) et par avion (voie aérienne) »<sup>86</sup>. Ce rapport favorable à l’éradication se fondait sur les résultats de plusieurs études réalisées au début des années 1990 au Pérou et en Bolivie, pays où les feuilles de coca sont riches en alcaloïde et où l’éradication se fait manuellement car les aspersions aériennes y sont prohibées. Selon ces études, en soustrayant 200 à 250 hectares de coca à la chaîne de production, le secteur des drogues illicites serait privé en moyenne d’une tonne de chlorhydrate de cocaïne.

**Enseignement n° 18.** L’éradication n’est pas la seule stratégie possible. D’autres approches peuvent lui être substituées ou associées pour lutter contre le trafic de drogue. Par contre, quelle que soit l’approche adoptée, la sécurité est un pré-requis nécessaire.

Les difficultés à concilier contre-insurrection et lutte contre-narcotique n’est pas une particularité colombienne. En Afghanistan, sous l’effet de pressions domestiques, la priorité a été donnée durant les deux mandats de George W. Bush à l’éradication malgré la préoccupation des chefs militaires sur les conséquences d’une telle approche dans le combat contre les Talibans<sup>87</sup>. L’annonce d’une nouvelle politique par Barak Obama, abandonnant les éradications prématurées et reposant sur le renforcement de la sécurité et le développement alternatif, constitue à cet égard un progrès, même s’il ne faut pas faire abstraction des *lobbies* bureaucratiques américains et de leur influence sur la Maison-Blanche.

### ● Conflit de la drogue ou conflit politico-militaire ?

Depuis le milieu des années 1990, le renforcement des guérillas marxistes et des groupes paramilitaires d’extrême droite s’est fait au même rythme que l’extension des cultures de cocaïers. La drogue est un des nerfs, sans doute le principal, du conflit qui embrase la Colombie. En permettant le renforcement du potentiel militaire des belligérants, il est aussi un facteur de sa prolongation. À tel point que la vision traditionnelle présente le contrôle des productions de drogue comme l’objet principal d’un conflit qui aurait perdu toute motivation idéologique.

L’histoire de la Colombie conduit à nuancer cette analyse. La croissance de la narco-économie n’a pas pour seule cause la permanence du conflit militaire dans les zones rurales. Dans les années 1970, alors que les guérillas étaient extrêmement localisées et n’avaient pas la puissance de feu qui est la leur aujourd’hui, la Colombie était le premier producteur mondial de marijuana. De plus, le boom de la cocaïne a commencé à la fin de la même décennie. C’est au début des années 1980 que se sont constitués des « cartels » de la drogue à même de déstabiliser l’État jusque dans ses fondements. Sans un conflit de grande intensité avec les guérillas, il est donc probable que les productions de drogues se développent

---

<sup>86</sup> Cité par Ricardo Vargas Meza, « Trafic de drogue et conflit armé en Colombie. Une relation symbiotique ? », Les Cahiers de la Sécurité, n° 59, quatrième trimestre 2005, pp. 39-62, pp. 44-45. L’édition de mars 2009 de l’*International Narcotics Control Strategy Report* du Département d’État met en avant le développement alternatif comme complément nécessaire des programmes d’éradication. « Sans lui [le développement alternatif], l’éradication des cultures illicites ne peut être davantage qu’un palliatif temporaire et en tout cas ne peut permettre une réduction significative de l’offre. Cependant, sans sécurité et contrôle des régions de production par le gouvernement, aucun programme ne peut réussir. » (*International Narcotics Control Strategy Report*, Washington, 2009, Volume 1: Drug and Chemical Control, p. 18. En ligne : <http://www.state.gov/documents/organization/120054.pdf>. Consulté le 15 juillet 2010).

<sup>87</sup> Vanda Felbab-Brown, « Afghanistan : When Counternarcotics Undermines Counterterrorism », *The Washington Quarterly*, 28:4, automne 2005, pp. 55-72.

quand même, du fait de l'augmentation de la demande de ces produits dans les pays développés puis dans l'ensemble du monde. De même, les guérillas ont longtemps existé sans avoir recours au financement de la drogue. Si les FARC ont été formellement créées en 1964, elles trouvent leurs racines dans des groupes d'autodéfense ruraux du Parti libéral passés au Parti communiste dans les années 1950. En outre, si les guérillas étaient aujourd'hui privées de cette ressource, elles chercheraient vraisemblablement à accroître leur investissement dans d'autres activités illicites – ou licites – dont elles tirent déjà profit : enlèvements contre rançon, racket, exploitation minière, trafic de pierres et de métaux précieux, investissements dans des établissements commerciaux, etc.

Le peu de dépendance à l'égard des financements extérieurs des FARC et de l'ELN par rapport aux autres guérillas d'Amérique latine n'est également pas la seule raison expliquant le refus des deux mouvements de déposer les armes dans les années 1990. Alors que le souvenir de l'assassinat de plus de 2 500 cadres de l'Union patriotique<sup>88</sup> est encore vivace, les membres de la guérilla ne font pas confiance aux dirigeants pour assurer leur sécurité en cas d'accords de paix. Si elles ne s'y sentaient pas obligées, les guérillas colombiennes n'étaient également pas incitées à déposer les armes et à signer la paix, comme en témoigne l'échec des négociations entre la *Coordination guerillera Simon Bolivar* et le gouvernement en 1991.

Après huit années de politique de sécurité démocratique, Alvaro Uribe a passé la main à son ancien ministre de la Défense Juan Manuel Santos. Les deux mandats du président sortant (2002-2010) ont été marqués par d'indéniables succès contre les groupes armés. Dans ce contexte, trois futurs peuvent être envisagés pour les FARC : repli dans les zones rurales profondes et retour aux opérations de guérilla comme dans les années 1960-1970, transformation en groupe narcotrafiquant consécutivement à une perte des référents idéologiques et des projets politiques, poursuite de la lutte avec d'autres modes d'action comme le recours aux attentats urbains contre les forces de sécurité<sup>89</sup>. Ces voies possibles ne s'opposent d'ailleurs pas. Les FARC ont perdu de leur unité sous l'effet des coups des forces armées. Les communications passent mal et plusieurs fronts se sont retrouvés livrés à eux-mêmes face aux offensives des militaires colombiens. Alors que pour certains fronts, la guerre tend à devenir un conflit de la drogue, pour d'autres la drogue reste un moyen dans un conflit politico-militaire. L'interconnexion croissante entre certains guérilleros et bandes criminelles est un symptôme des recompositions en cours aujourd'hui en Colombie.

Les FARC sont aujourd'hui trop faibles pour menacer l'État autrement qu'en empêchant le développement économique et social des régions rurales sous leur contrôle. Mais malgré des progrès économiques, les inégalités et la pauvreté restent fortes. Selon le programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 0,4 % des propriétaires terriens colombiens possèdent 61,2 % des terres, tandis qu'à l'autre extrémité du spectre 57,3 % n'en détiennent que 1,7 %<sup>90</sup>. Cette question de la propriété est d'ailleurs considérée comme l'un des objectifs prioritaires du CCAI, qui achète des terres pour certaines communautés ayant un projet mais pas de financements, et envoie des fonctionnaires enregistrer les titres de propriété dans les régions récupérées afin de permettre aux paysans d'avoir accès au crédit<sup>91</sup>.

<sup>88</sup> L'Union patriotique est une force politique légale créée par les FARC et le parti communiste en 1985. Ses leaders sont assassinés par des paramilitaires, des politiciens locaux, des policiers, des militaires.

<sup>89</sup> Vanda Felbab-Brown, *Shooting Up. Counterinsurgency and the War on Drugs*, op. cit., p. 110.

<sup>90</sup> Chiffres repris par Jean-Jacques Kourliandsky (« Colombie », *Guerres d'aujourd'hui. Pourquoi ces conflits ? Peut-on les résoudre ?*, Paris, Éditions Delavilla, 2008, pp. 91-134, pp. 117-118).

<sup>91</sup> Entretien de l'auteur avec le représentant du ministère de l'Agriculture au CCAI, janvier 2009.



## CONCLUSION

L'approche colombienne repose sur l'existence d'une étroite connexion entre le narcotrafic, les guérillas et l'insécurité. Pour réduire le potentiel de combat des guérillas menaçant l'État, le gouvernement colombien a donc entrepris, en parallèle de la reconquête des territoires, de s'attaquer au trafic de drogue en privilégiant notamment l'éradication et l'interdiction.

Suivant ces orientations, en raison du durcissement du conflit et de l'importance de l'aide américaine pour les opérations contre la drogue, les unités de l'armée de Terre ont été mises à contribution. Les brigades territoriales participent à l'éradication manuelle et au contrôle des véhicules et des personnes. La protection des avions d'épandage et les assauts aéroportés sur des cibles à haute valeur relèvent plus particulièrement de la brigade contre-narcotique, unité spéciale aéromobile dont les bataillons sont disséminés sur le territoire colombien. Le rôle principal revient toutefois à la Marine. Les façades maritimes et les axes fluviaux sont en effet les débouchés majeurs pour la drogue destinée aux États-Unis ou à l'Europe. D'autre part, les Troupes de Marine relèvent en Colombie de la Marine. Ces dernières, particulièrement sollicitées dans la lutte contre-narcotique en raison notamment des caractéristiques géographiques du pays, ont ainsi été amenées à développer une doctrine qui n'est pas sans évoquer les précédents français en Indochine et américain au Vietnam.

L'éradication, par fumigation ou manuellement, et l'interdiction ont permis de réduire les quantités de drogue disponibles et les surfaces cultivées. Cependant, sans programmes alternatifs solides et crédibles, les trente dernières années de l'histoire colombienne montrent que le recours à l'éradication peut renforcer des guérillas apparaissant comme les protecteurs des paysans contre les trafiquants et les forces armées gouvernementales. Le narcotrafic peut, en fonction de la manière dont les groupes armés s'y insèrent et se positionnent, conforter l'ancrage et l'aura d'une guérilla auprès des populations locales, et ce faisant limiter la capacité des forces armées à recueillir du renseignement dans la région. C'est d'ailleurs l'un des avantages de l'interdiction sur l'éradication. L'interdiction permet de limiter les ressources financières retirées du narcotrafic pour les groupes armés, tout en limitant les répercussions politiques des opérations armées sur les populations : les policiers et les militaires interviennent au niveau des trafiquants, et non des *cocaleros*.

Dans le cadre de la politique de consolidation, le gouvernement colombien a récemment entamé un rééquilibrage de sa politique au profit du développement des territoires et des cultures alternatives. Les défis sont toutefois encore nombreux. La coordination entre les différents services compétents se construit progressivement et les ressources restent limitées, d'autant qu'il convient de ne pas brader les progrès sécuritaires réalisés. Sans présence durable de troupes au sol, aucun programme alternatif n'a de chances de réussir.

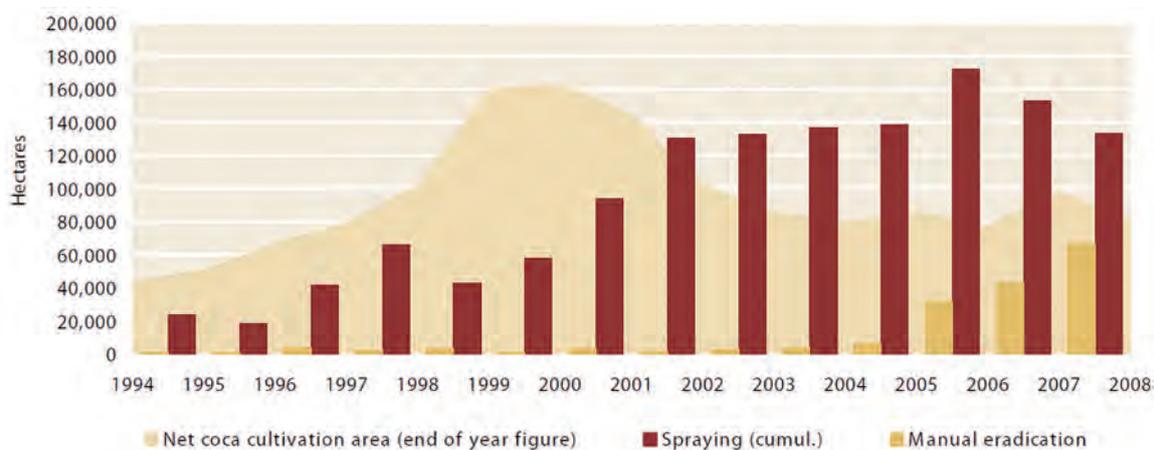
Les raisons du développement de la culture de la drogue en Colombie renvoient enfin au faible contrôle historique des marges par l'État, à l'importance des inégalités et à la demande internationale. Si lutter contre la drogue implique localement une approche intégrée, seule à même de résoudre les tensions économiques et sociales des communautés et, ainsi, de rendre les populations moins dépendantes des cultures illicites et de la protection des groupes armés, tant qu'une demande existera – et les militaires colombiens en sont bien conscients – de la drogue sera produite, en Colombie ou ailleurs.



# ANNEXES

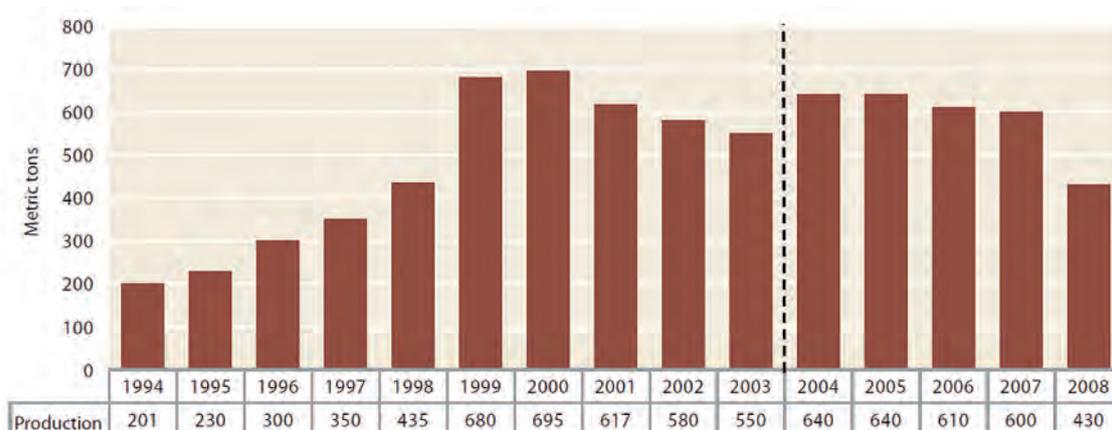
## ANNEXE 1 : LA DROGUE EN COLOMBIE

### ÉVOLUTION DES SUPERFICIES CULTIVÉES ET ÉRADIQUÉES (1994-2008)



UNODC, 2009 World Drug Report, 2009, p. 198.

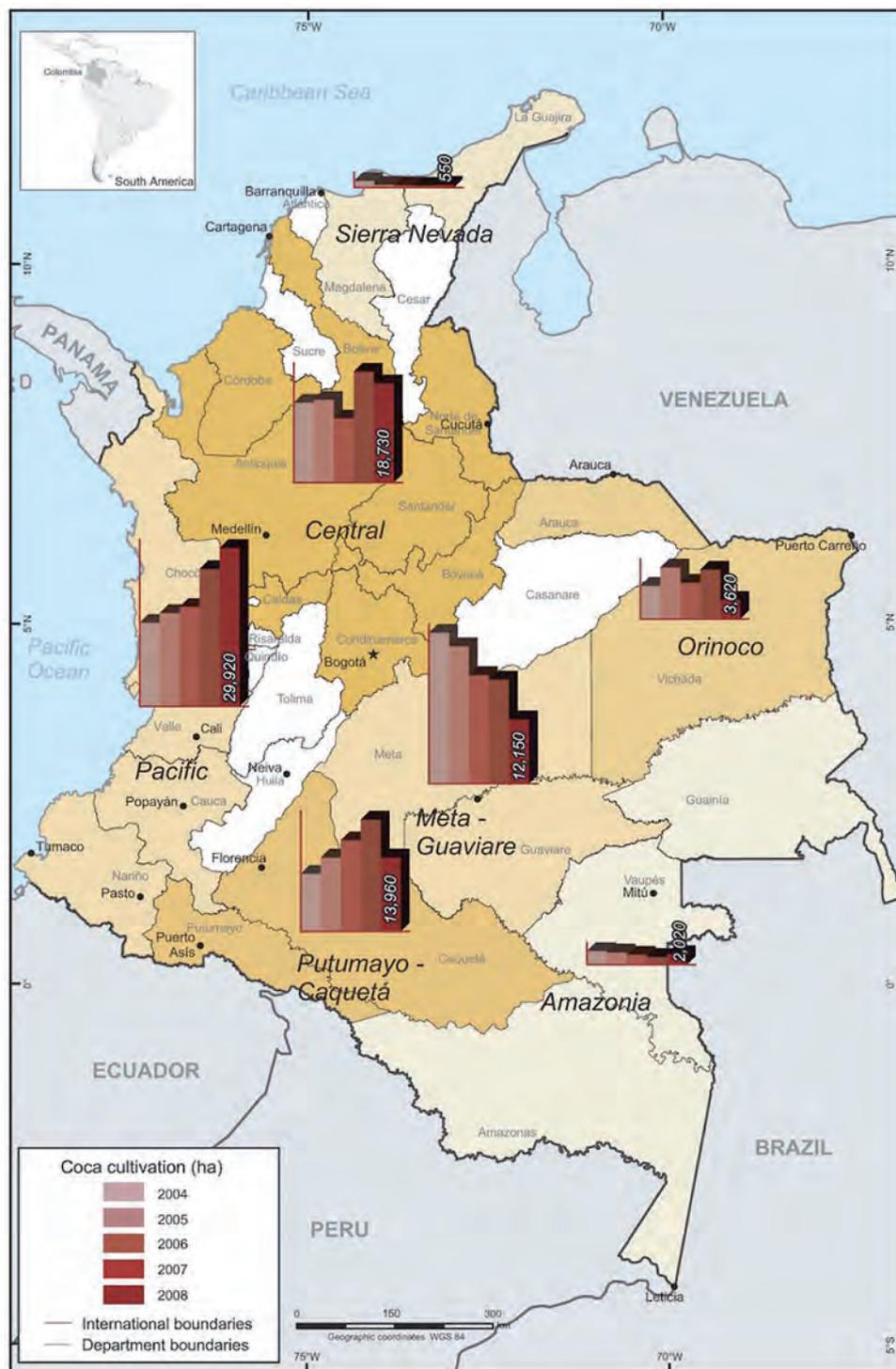
### ESTIMATION DE LA PRODUCTION DE COCAÏNE COLOMBIENNE ENTRE 1994 ET 2008



UNODC, 2009 World Drug Report, 2009, p. 199.

Les chiffres de la production de cocaïne depuis 2004 ne sont pas comparables avec les années antérieures en raison d'une modification des sources utilisées par l'UNODC.

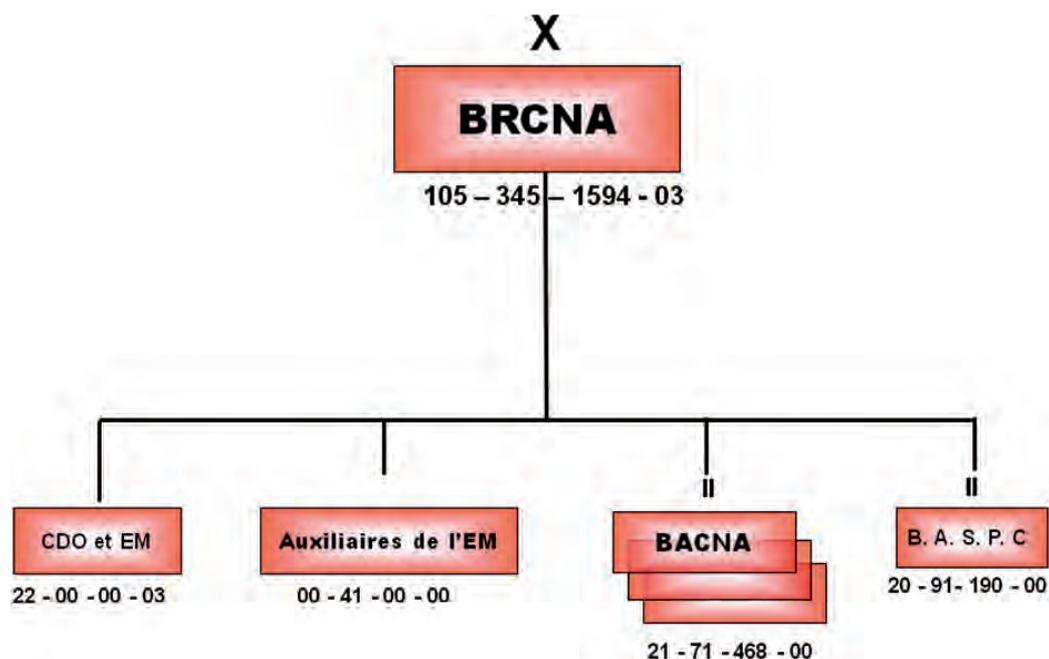
## ÉVOLUTION DE LA CULTURE DE COCA PAR RÉGION (2004-2008)



UNODC, 2009 World Drug Report, 2009, p. 201.

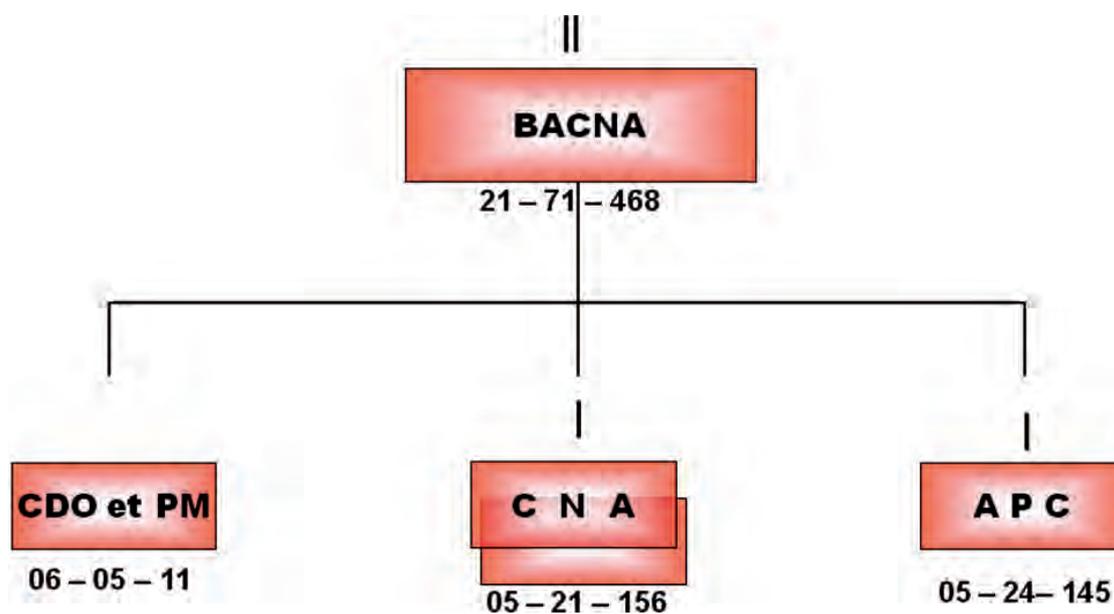
## ANNEXE 2 : LA BRIGADE CONTRE-NARCOTIQUE

### ORGANISATION DE LA BRIGADE (BRCNA)

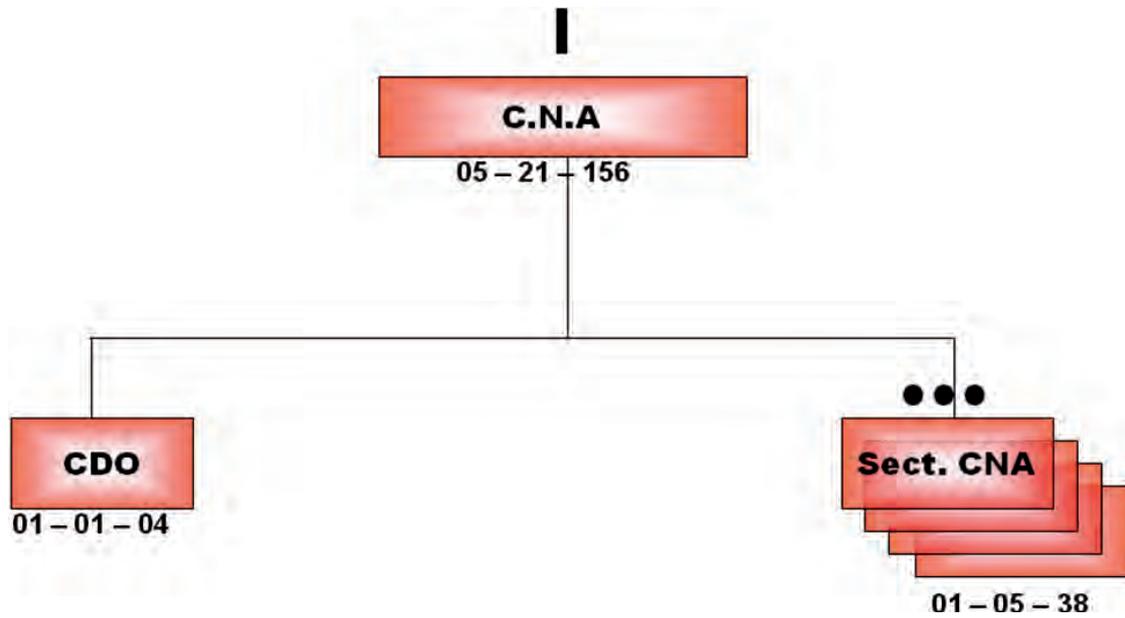


Le BASPC regroupe les appuis de la brigade : transmissions, génie, artillerie (81 mm), OPSIC...

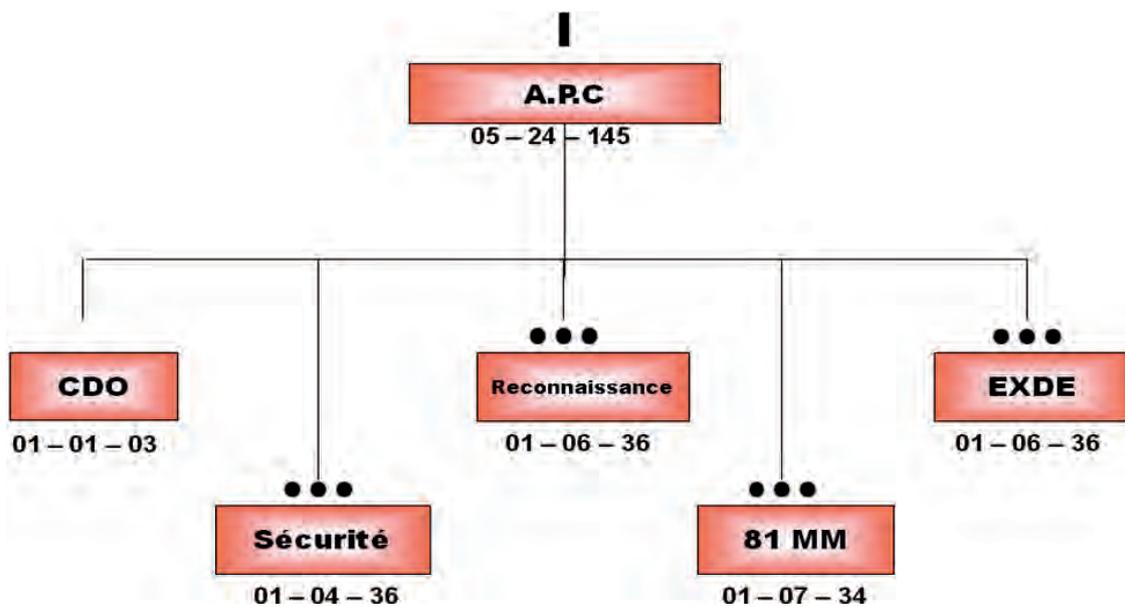
### ORGANISATION D'UN BATAILLON (BACNA)



### ORGANISATION D'UNE COMPAGNIE DE COMBAT (CNA)

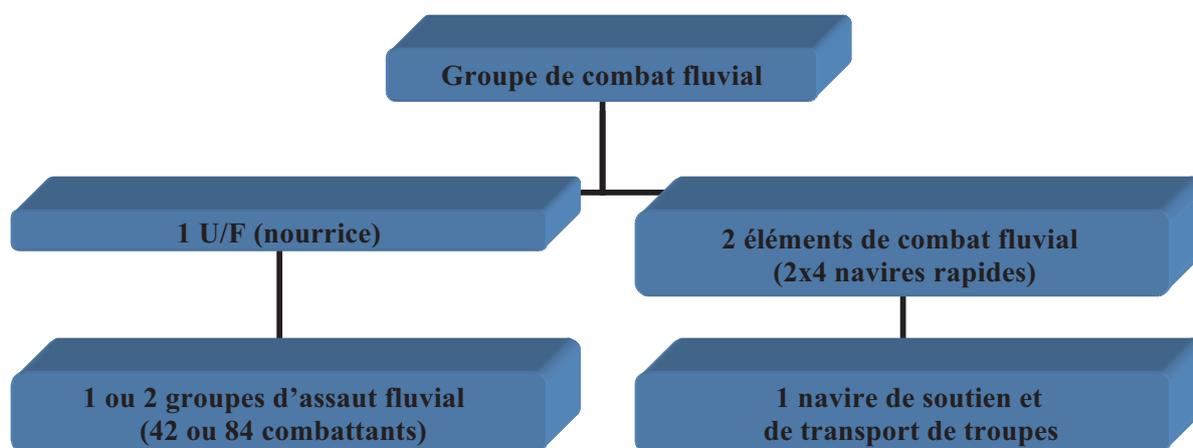


### ORGANISATION D'UNE COMPAGNIE D'APPUI (APC)

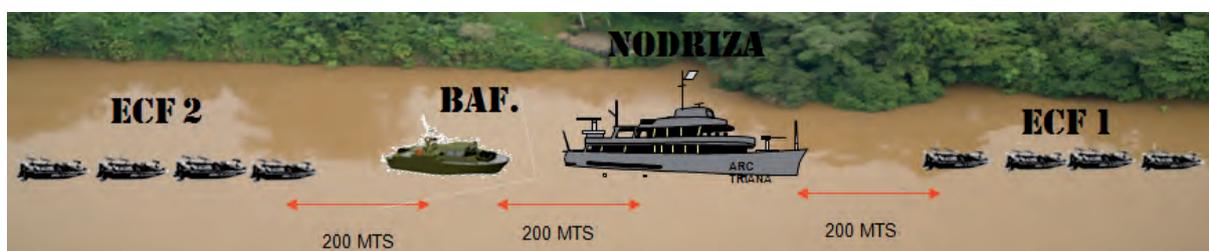


# ANNEXE 3 : LES GROUPES DE COMBAT FLUVIAL

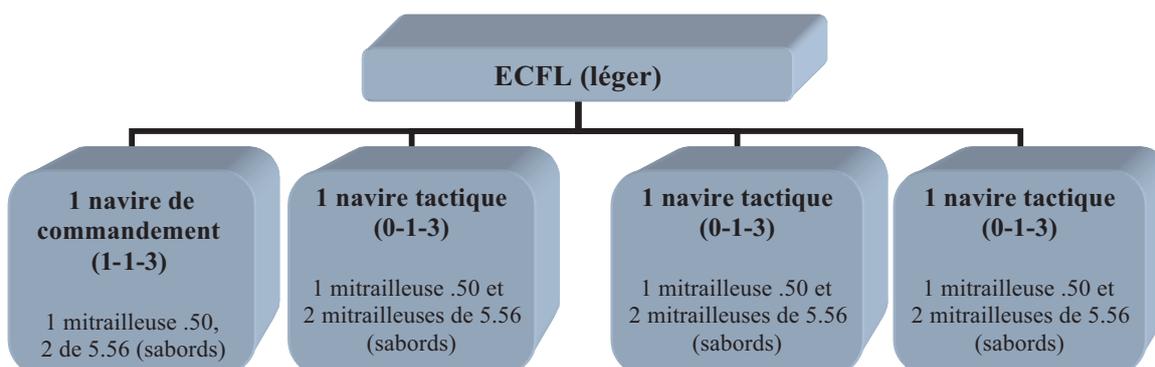
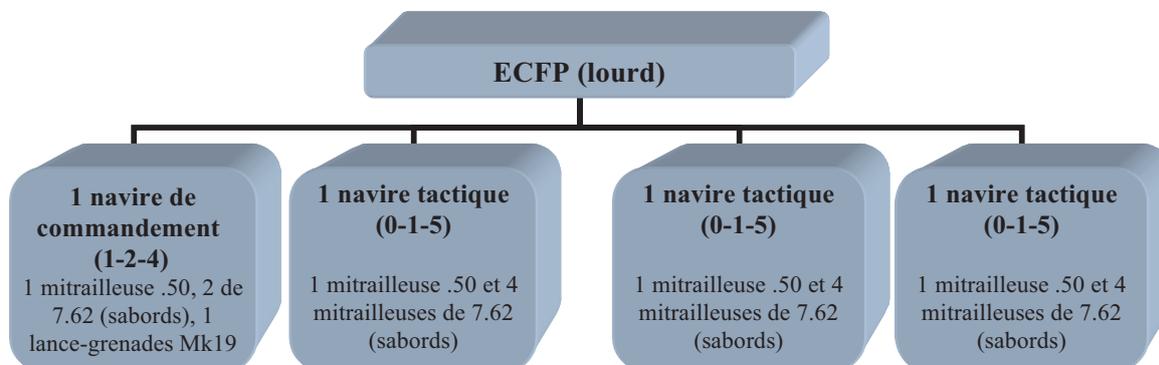
## ORGANISATION D'UN GROUPE DE COMBAT FLUVIAL



## ARTICULATION DES UNITÉS



## ORGANISATION DES ECF



## SOURCES INDICATIVES

Outre les documents issus des missions militaires françaises en Colombie entre 2007 et 2010, ce travail s'appuie sur les publications des institutions impliquées dans la lutte contre la drogue, des ouvrages, des articles, ainsi que des études et rapports publiés par des think tanks et des centres de recherche. En raison des relations entre les États-Unis et la Colombie, les sources nord-américaines sont omniprésentes, non sans arrière-pensées politiques.

### SITES INSTITUTIONNELS

Le site essentiel est celui du Bureau des Nations unies chargé de la lutte contre la drogue et la criminalité (UNODC, <http://www.unodc.org/>). Plusieurs études et rapports sur la culture de la drogue et les politiques d'éradication y sont mis en ligne, dont le *World Drug Report*.

Comme autres sites d'organisations impliquées dans la lutte contre le narcotrafic, on peut citer celui de la Direction nationale des stupéfiants colombienne (*Dirección Nacional de Estupefacientes*, <http://www.dne.gov.co/>), de la *Drug Enforcement Administration* (DEA) américaine (<http://www.justice.gov/dea/>) et, pour la France, de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (<http://www.ofdt.fr/>).

Le *Congressional Research Service* (CRS), centre de recherche chargé par le Congrès d'apporter une expertise indépendante sur les thématiques abordées lors des débats parlementaires (<http://opencrs.com/>), et le *Government Accountability Office* (GAO), sorte de Cour des comptes américaine chargée d'auditionner l'efficacité des départements de l'exécutif (<http://www.gao.gov/>), sont des sources particulièrement intéressantes sur la politique américaine.

### OUVRAGES

- ESCOHOTAD Antonio, *A Brief History of Drugs, from the Stone Age to the Stoned Age*, Rochester, Park Street Press, 1996.
- FELBAB-BROWN Vanda, *Shooting Up. Counterinsurgency and the War on Drugs*, Washington, Brookings Institution Press, 2010.
- GOOTENBERG Paul, *Cocaïne. Global Histories*, Londres, Institute of the Americas Studies, 1999.
- LABROUSSE Alain, *Géopolitique de la drogue*, Paris, PUF, 2006, 2<sup>e</sup> édition, coll. « Que sais-je ? ».
- LAZZERI Pietro, *Le conflit armé en Colombie et la communauté internationale*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- ROUQUIÉ Alain, *Amérique latine. Introduction à l'Extrême-Occident*, Paris, Editions du Seuil, 1987.
- VAYSSIÈRE Pierre, *Les révolutions d'Amérique latine*, Paris, Seuil, 2001.
- Dossier complet de la revue *Les Cahiers de la Sécurité*, n° 59, quatrième trimestre 2005.

## ARTICLES ET CONFÉRENCES

- BERNARD Olivier, « Retour au banditisme en Colombie », *Stratégies de la guérilla*, Paris, Payot, 1994, pp. 402-410.
- JONES JR. Robert W., « Plan *Colombia* and Plan *Patriota* : the Evolution of Colombia's National Strategy », *Veritas : Journal of Special Operations History – ARSOF in Colombia*, Vol. 2, No. 4, 2006, pp. 60-64.
- KOURLIANDSKY Jean-Jacques, « Colombie », *Guerres d'aujourd'hui. Pourquoi ces conflits ? Peut-on les résoudre ?*, Paris, Éditions Delavilla, 2008, pp. 91-134.
- LABROUSSE Alain, « Colombie : le rôle de la drogue dans l'extension territoriale des FARC-EP (1978-2002) », *Hérodote*, 2004/1, n° 112, pp. 27-48.
- LABROUSSE Alain, Figueira Daurius et Cruse Romain, « Évolutions récentes de la géopolitique de la cocaïne », *L'Espace politique*, 2008-1, Numéro 4.
- LAIR Eric (chercheur associé à l'Université nationale de Bogota), « Acteurs et dynamiques de la guerre en Colombie », conférence prononcée au CERI, 29 octobre 2003.
- PÉCAUT Daniel, « Les FARC : longévité, puissance militaire, carences politiques », *Hérodote*, n° 123, 4<sup>e</sup> trimestre 2006, pp. 9-40.
- MASSÉ Frédéric, *Les États-Unis et l'Europe face au conflit colombien*, CERI, n° 95, juin 2003.

## ÉTUDES ET RAPPORTS

- ACEVEDO Beatriz, Bewley-Taylor Dave et Youngers Coletta, *Ten Years of Plan Colombia: an Analytical Assessment*, The Beckley Foundation, september 2008.
- CARIO, Lcl, Jérôme, *L'Action intégrale ou la récupération sociale du territoire en Colombie*, CDEF/DREX, 2008.
- DEMAREST Geoffrey, *Mapping Colombia : The Correlation between Land data and Strategy*, Strategic Studies Institute, mars 2003.
- DE SHAZO Peter, MENDELSON Forman Johanna et McLEAN Phillip, *Countering Threats to Security and Stability in a Failing State. Lessons from Colombia*, Center for Strategic & International Studies, september 2009.
- FELBAB-BROWN Vanda, *Narco-belligerents Across the Globe: Lessons from Colombia for Afghanistan ?*, Real Instituto Elcano, 28 octobre 2009.
- ISACSON Adam et POE Abigail, *After Plan Colombia. Evaluating "Integrated Action", the next phase of U.S. assistance*, Center for International Policy, décembre 2009.
- MAKKI Sammi, *Militarisation de l'humanitaire, privatisation du militaire*, Cirpes/EHESS, Cahiers d'Études Stratégiques, 36-37, 2004.
- MARCELA Gabriel, *Plan Colombia : The Strategic and Operational Imperatives*, Strategic Studies Institute, avril 2001.

- RABASA Angel et CHALK Peter, *Colombian Labyrinth*, Rand Corporation, 2001.
- RABASA Angel et alii., *Money in the Bank. Lessons Learned from Past Counterinsurgency (COIN) Operations*, Rand Corporation, 2007.
- Rapport de l'International Crisis Group, « War and Drugs in Colombia », 27 janvier 2005.
- Rapport de l'International Crisis Group, « Ending Colombia's FARC Conflict : Dealing the Right Card », 26 mars 2009.
- Rapport de l'International Crisis Group, « Improving Security Policy in Colombia », 29 juin 2010.
- Rapport du United States Government Accountability Office, *Air Bridge Denial Program in Colombia Has Implemented New Safeguards, but Its Effect on Drug Trafficking Is Not Clear*, septembre 2005.



## REPÈRES CHRONOLOGIQUES

**1909 et 1912** : les Conférences de Shanghaï et La Haye marquent l'acte de naissance de l'idéologie internationale de la prohibition.

**1964** : naissance officielle de l'*Ejército del Pueblo* (ELN), rébellion procubaine d'inspiration marxiste-léniniste.

**1966** : création des *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia – Ejército del Pueblo* (FARC-EP).

**1979** : signature du traité bilatéral d'extradition entre la Colombie et les États-Unis.

**1982** : les FARC se tournent vers l'économie de la drogue.

**1984** : les forces publiques colombiennes commencent à expérimenter l'aspersion des champs de coca par des produits chimiques.

**1989** : le gouvernement propose une amnistie aux groupes armés. Le M-19 accepte, tandis que les FARC et l'ELN refusent de déposer les armes.

**2 décembre 1993** : le trafiquant Pablo Escobar est tué par la police colombienne à Medellín.

**1994-1995** : début de l'augmentation spectaculaire de la culture du cocaïer en Colombie.

**Octobre 1997** : le Département d'État américain inscrit les FARC et l'ELN sur la liste des trente principales organisations terroristes mondiales.

**1998** : les États-Unis et la Colombie signent un accord concernant la formation d'un bataillon de lutte contre-narcotique au sein de l'armée de Terre colombienne.

**Juillet 2000** : lancement du Plan Colombie.

**2002** : l'Union européenne inscrit les FARC sur sa liste des organisations terroristes.

**Février 2002** : rupture des négociations de paix entre le gouvernement colombien et les FARC.

**6 mars 2002** : Colin Powell déclare devant la Chambre des représentants que « le terrorisme menace la stabilité de la Colombie ».

**Mai 2002** : Alvaro Uribe gagne les élections présidentielles sur un programme de lutte contre la violence et les groupes armés. Il lance la « Politique de défense et de sécurité démocratique » pour lutter contre les groupes armés.

**Juillet 2002** : le Congrès américain lève les restrictions limitant l'aide des États-Unis à la Colombie à la lutte contre le narcotrafic.

**Août 2003** : le programme ABD, suspendu en avril 2001, est réactivé en Colombie.

**2006** : Uribe est réélu à la tête de l'Etat colombien avec plus de 62,15 % des voix au premier tour des élections présidentielles. Un an plus tard, la Politique de défense devient Politique de consolidation de la sécurité démocratique afin de l'adapter aux progrès dans la restauration de l'autorité de l'État.

**30 octobre 2009** : signature à Bogota, entre les États-Unis et la Colombie, de l'« Accord complémentaire de Coopération et d'Assistance technique en matière de Défense et de Sécurité ». Conclu pour une période de dix ans renouvelable, il permet aux États-Unis d'utiliser au moins sept bases militaires colombiennes dans le cadre de la coopération entre les deux pays contre le trafic de drogue et les guérillas d'extrême gauche.



Mise en page du Cahier de la recherche doctrinale  
au CDEF/DAD/Section Publications par **M<sup>me</sup> RIVIÈRE Sonia**.





**CDEF** Centre de Doctrine  
d'Emploi des Forces

*Par les forces, pour les forces*

Cahier de la Recherche  
28 mars 2011